



HAL
open science

Diagnostic sportif de la Ville de Luxembourg, capitale d'un pays à PIB élevé

Nicoletta Jacquemart

► **To cite this version:**

Nicoletta Jacquemart. Diagnostic sportif de la Ville de Luxembourg, capitale d'un pays à PIB élevé. Sociologie. 2015. hal-01769490

HAL Id: hal-01769490

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-01769490v1>

Submitted on 28 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : ddoc-memoires-contact@univ-lorraine.fr

LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Territoire »

Parcours « Management et Communication en Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**Diagnostic sportif de la Ville de Luxembourg,
capitale d'un pays à PIB élevé**

présenté par

Nicoletta JACQUEMART

Guidant universitaire : Gil DENIS, Directeur du Master Proj&ter, à l'Université de Lorraine, Nancy

Guidant universitaire : Joël Gaillard, enseignant, à l'Université de Lorraine, Nancy

Maître de Stage : Alex Goergen, Chef du Service des Sports de la Ville de Luxembourg, Luxembourg

Septembre 2015

Master
« Conduite de Projets &
Développement des Territoires »

Spécialité « Conduite de Projets en Sport, Santé et Territoire »

Parcours « Management et Communication en Sport »

Mémoire de fin d'études présenté pour l'obtention du grade de master

**Diagnostic sportif de la Ville de Luxembourg,
capitale d'un pays à PIB élevé**

présenté par

Nicoletta JACQUEMART

Guidant universitaire : Gil DENIS, Directeur du Master Proj&ter, à l'Université de Lorraine, Nancy

Guidant universitaire : Joël Gaillard, Enseignant, à l'Université de Lorraine, Nancy

Maître de Stage : Alex Goergen, Chef du Service des Sports de la Ville de Luxembourg, Luxembourg

Septembre 2015

REMERCIEMENTS

A Monsieur Gil DENIS, Directeur du Master Proj&ter, qui m'a donné la possibilité d'intégrer, à l'Université de Lorraine, une formation très enrichissante, pour clôturer mon parcours universitaire.

A Monsieur Joël GAILLARD, Enseignant à l'UFR STAPS de Nancy qui a guidé mon travail de fin d'études.

A Monsieur Alex GOERGEN, Directeur du Service des Sports de la Ville de Luxembourg qui m'a donné l'opportunité d'accomplir mon stage final à l'intérieur de son service et m'a fait confiance pour réaliser le travail demandé ainsi qu'aux personnes de son équipe qui m'ont accueillie chaleureusement et m'ont encouragée dans toutes les recherches nécessaires à la confection de mon mémoire.

Aux membres de ma famille qui m'ont soutenue affectueusement et encouragée tout au long de cette expérience qui m'a permis, à la fois de développer mes connaissances sur l'organisation du territoire et du sport dans mon pays, le Luxembourg, et d'avoir une vision plus concrète du monde du travail en relation avec la formation que j'ai choisie.

Sommaire

Remerciements	2
Lexique	4
Introduction	5
CHAPITRE I DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET SPORTIF DU LUXEMBOURG	6
1 Présentation du Luxembourg	6
1.1 Géographie	6
1.2 Démographie	7
1.3 Politique	9
1.4 Economie et société	10
2 ORGANISATION DU SPORT AU LUXEMBOURG	12
2.1 Historique du sport au Luxembourg	12
2.2 Organigramme du sport au Luxembourg	15
2.3 Organigramme du sport en France et commentaires généraux	21
2.4 Atouts et faiblesses du sport au Luxembourg	24
CHAPITRE II DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET SPORTIF DE LA VILLE DE LUXEMBOURG	27
1 PRESENTATION DE LA VILLE DE LUXEMBOURG	27
1.1 Géographie et histoire	27
1.2 Démographie	28
1.3 Economie et société	29
2 FONCTIONNEMENT DU SPORT DANS LA VILLE DE LUXEMBOURG	30
2.1 Programme « Sports pour tous »	30
2.2 En été, programme dit Kinnekswiss	31
2.3 Evènements sportifs	31
2.4 Les infrastructures sportives de la Ville de Luxembourg	31
2.5 Budget 2015 prévu pour les sports à la Ville de Luxembourg	32
3 ANALYSE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE DE LUXEMBOURG	32
3.1 Elaboration d'un questionnaire d'enquête	32
3.2 Données du questionnaire	33
3.3 Résultats de l'enquête (annexe 3)	35
3.4 Etat des lieux des associations sportives de la Ville de Luxembourg	59
3.5 Recommandations/orientations	60
Conclusion	65

LEXIQUE DES SIGLES ET ACRONYMES

ALAD	⇒ Agence luxembourgeoise antidopage
CDOS	⇒ Comité départemental olympique et sportif
CIO	⇒ Comité international olympique
CNOSF	⇒ Comité national olympique sportif français
COSL	⇒ Comité olympique sportif et luxembourgeois
CROS	⇒ Comité régional olympique et sportif
EIU	⇒ Economist intelligence Unit
ENEPS	⇒ Ecole Nationale de l'éducation physique et des sports
FE	⇒ Fédération européenne
FI	⇒ Fédération internationale
FN	⇒ Fédération nationale
INS	⇒ Institut national du sport
JPEE	⇒ Jeux des petits Etats d'Europe
MS	⇒ Ministère des Sports
OCDE	⇒ Organisation de coopération et de développement économique
PIB	⇒ Produit intérieur brut
PME	⇒ Petites et moyennes entreprises
U	⇒ Catégorie sportive internationale
UE	⇒ Union européenne
VDL	⇒ Ville de Luxembourg ⇒ La Ville

INTRODUCTION

La genèse de ce travail repose sur le stage terminal de mes études réalisé dans le Service des Sports de la Ville de Luxembourg, capitale de mon pays. Le sujet du mémoire s'imposa à la suite de la demande des Autorités politiques de la Ville qui voulaient avoir un éclairage plus précis sur le ressenti et l'état des associations sportives établies sur son territoire et pour lesquelles elles interviennent aux plans financier, matériel et humain.¹ Partie d'un questionnaire d'enquête de 39 questions, afin de le traiter au mieux, je me suis attachée à établir un diagnostic territorial et sportif non approfondi du Luxembourg pour dégager les grands traits de caractère du pays et pouvoir plus facilement intégrer les données reçues dans leur contexte global. Plusieurs raisons ont présidé à cette liaison, dans le travail, entre la Ville de Luxembourg et le Luxembourg :

- Luxembourg est la capitale d'un des plus petits Etats européens. Elle compte le plus d'habitants soit plus de 110.000 alors que seulement trois villes luxembourgeoises sont peuplées de plus de 10.000 habitants. De ce fait, elle est la seule à être dotée d'un Service des Sports étoffé d'environ 250 employés, du plus grand nombre de clubs sportifs couvrant pratiquement l'ensemble des Fédérations et du plus grand nombre d'infrastructures variées. De plus, elle concentre sur son territoire toutes les instances du sport : Ministère, COSL et Fédérations dans le même bâtiment, INS, Sportlycée, ENEPS et une grande diversité de structures scolaires du fondamental jusqu'à l'universitaire.
- De cette concentration, il ressort que les décisions relatives à l'organisation du sport peuvent être prises très rapidement.

Le travail comporte donc deux grandes parties.

Dans une première partie, j'ai approché le pays sous divers angles en soulignant ses particularités en lien avec l'organisation et le fonctionnement du sport pour arriver ainsi à dégager ses principaux atouts mais aussi faiblesses. J'ai jugé utile dans cette partie d'intégrer un compte-rendu sommaire de l'organisation du sport en France pour confronter les deux pays à ce sujet.

La seconde partie, centre de mon travail, a été consacrée à la Ville de Luxembourg. Après avoir évoqué les grandes caractéristiques de la Ville en liaison avec le questionnaire, j'ai donc procédé à l'état des lieux des clubs demandé par la Ville en mettant l'accent sur les faits saillants issus des réponses puis j'ai introduit quelques recommandations adressées non seulement à la Ville mais aussi aux autres acteurs de l'organisation du sport au pays : l'Etat et les clubs eux-mêmes.

Au cours de l'avancement du travail, une question s'est présentée à nous : au Luxembourg, pays à PIB élevé, le sport a-t-il un statut privilégié et offre-t-il des résultats en accord avec cela ?

¹ Voir à ce sujet la lettre introductive du questionnaire signée de la Bourgmestre de la Ville, Madame L. POLFER.

CHAPITRE I DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET SPORTIF DU LUXEMBOURG

1 PRESENTATION DU LUXEMBOURG



Figure 1: Carte du Luxembourg

1.1 Géographie

Le Luxembourg est le deuxième plus petit pays d'Europe, derrière Malte,² avec une superficie de 2.586 km². Il est situé entre la Belgique au Nord et à l'Ouest, l'Allemagne à l'Est et la France au Sud et compte 356 km de longueur totale de frontières dont 73 km avec la France, 135 avec l'Allemagne et 148 avec la Belgique. Ses dimensions maximales sont de 57km d'Ouest en Est et 82 km du Nord au Sud. Sa population est répartie dans 106 communes. Le tiers du territoire est couvert par la forêt, ce qui a valu au pays, sous la Révolution française et l'Empire, la désignation de "département des forêts". Beaucoup de zones vertes lui donnent un caractère récréatif et touristique.³

² www.touteurope.eu/les-pays-de-union-europeenne/luxembourg Luxembourg. Toute l'Europe

³ Article Luxembourg dans l'Encyclopédie en ligne WIKIPEDIA

1.2 Démographie

Tableau 1: Population totale du Luxembourg en 2015

	2015	%
POPULATION TOTALE	562.958	100%
LUXEMBOURGEOIS	304 279	54 %
ETRANGERS	258.679	46 %

Source : STATEC, Etat de la population

La situation démographique du Grand-Duché de Luxembourg est assez particulière ce qui n'est pas sans incidence sur le sport luxembourgeois, comme il sera vu plus loin. Selon le Service luxembourgeois des statistiques, on peut constater qu'au 1^{er} janvier 2015, la population d'origine étrangère constitue les 46 % de la population soit presque la moitié. De 2014 à 2015, la population a augmenté de 13.278 habitants essentiellement à cause d'une immigration qui continue d'être remarquable car l'immigration nette représente 83% de l'augmentation de la population. 85,9% des étrangers s'établissant au Luxembourg proviennent majoritairement de l'Union européenne alors que les 14.1 % restants ressortent de pays tiers.⁴

Tableau 2: Taux d'immigration et taux d'émigration entre 1980 et 2013

SPECIFICATION	1980	1990	2000	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
POPULATION MOYENNE	364200	381850	436300	480000	488650	497800	506950	518441	530946	543360
TAUX D'ACCROISSEMENT TOTAL	3,84	13,36	12,38	15,86	19,85	17,2	19,27	24,73	22,95	23.26
TAUX D'IMMIGRATION	20,21	26,92	26,97	34,74	36,34	31,64	33,46	39,09	38,57	38.83
TAUX D'EMIGRATION	16,48	16,6	16,81	22,24	20,58	18,42	18,35	17,87	19,67	19.78

Alors que l'émigration reste assez stable de 1980 à 2013 avec un léger pic en 2007-2008 (crise bancaire et financière), l'immigration, elle, devient galopante comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 3: Augmentation de l'immigration au Luxembourg de 1980 à 2015

PERIODES	AUGMENTATION DE POPULATION
1980-1990	17.650
1990-2000	54.450
2000-2010	70.650
2010-2015	56.008

⁴ Article Population sur le Portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg, 17-04-2015

D'après les données issues des Statistiques nationales, on remarque que le nombre de migrants a été multiplié par quatre pour la décennie 2000-2010 par rapport à celle de 1980-1990 et les chiffres présentés au 1^{er} janvier 2015 ne font qu'accentuer la tendance au point que la population d'origine étrangère représente à peu de choses près la moitié de la population du Luxembourg. Tout en s'étant accentuée, cette tendance n'est cependant pas neuve puisqu'en 1992, Monsieur Charel MARGUE dans un dossier consacré à la population du pays concluait que : *le Luxembourg ne possède aucune « autonomie démographique »*. *Le pays fonctionne selon le principe des vases communicants avec les régions voisines, ou même avec des pays plus éloignés comme surtout l'Italie, le Portugal et les îles du Cap Vert.*⁵

En relation avec cette situation démographique particulière, les Autorités politiques luxembourgeoises ont procédé à un élargissement de la base citoyenne par la loi du 23 octobre 2008 qui a été mise en application le 1^{er} janvier 2009. La raison d'être de la réforme fut d'adapter le droit de la nationalité aux changements intervenus dans la société luxembourgeoise au cours des dernières décennies et de contribuer à consolider l'intégration des étrangers résidant de façon définitive au Luxembourg en leur laissant la possibilité des garder leur nationalité première si cela leur est permis par leur pays d'origine.⁶

Tableau 4: Nombre de naturalisations de 2000 à 2013

NATURALISATION	2000	2010	2011	2012	2013
TOUTES NATIONALITES	684	4311	3405	4680	4411
ALLEMANDE	50	333	208	201	195
BELGE	72	258	450	1581	1577
FRANÇAISE	52	342	314	462	639
NEERLANDAISE	14	50	38	54	27
ITALIENNE	157	665	425	411	314
PORTUGAISE	150	1351	1085	1155	982
AUTRES	189	1312	885	816	677

Source : STATEC, Mouvement de la population

Depuis l'année 2000, le nombre de naturalisations dans le pays a fortement augmenté. Il est passé de 684 en 2000 à 4411 obtentions en 2013 soit une multiplication par 6.5. La demande la plus forte depuis 2011 vient de Belgique avec une multiplication du nombre de demandes par 22 suivie de la France avec une hausse d'un peu plus de 12. Ce fait s'explique d'abord par la possibilité de recouvrer sa nationalité perdue en en acquérant une autre, ensuite par l'octroi de la nationalité aux personnes d'ascendance luxembourgeoise à la date du 1^{er} janvier 1900 ; beaucoup de Belges de la province de Luxembourg et de Français lorrains sont en effet dans ce cas de figure.

⁵ MARGUE Charel, La population du Luxembourg, état en 1992, pp.21-25, dossier www.forum.lu

⁶ www.mjpublic.lu/nationalite. La Nationalité luxembourgeoise. Loi du 23 octobre 2008. Ministère de la Justice. Site du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

1.3 Politique

1.3.1 Date de naissance du pays

Le Luxembourg est un Etat souverain et indépendant depuis le Traité de Londres le 19 avril 1839. Il a été organisé sous la forme d'un Grand-Duché et est le seul représentant de cette forme de régime.⁷

1.3.2 Forme d'organisation politique

L'Etat luxembourgeois est une démocratie représentative sous la forme d'une monarchie constitutionnelle. Selon les termes de l'article 3 de la Constitution, la couronne du Grand-Duché est héréditaire dans la famille de Nassau. Le chef d'Etat actuel est le Grand-Duc Henri. La monarchie est considérée comme un élément central à l'intérieur du pays car elle est vue comme le symbole de l'unité et de l'indépendance du pays ainsi que comme le garant de sa stabilité ; le consensus social et le dialogue y sont privilégiés. Pour les investisseurs étrangers, sa stabilité offre un atout important.⁸

Depuis les élections anticipées du 20 octobre 2013, le libéral (DP) Xavier Bettel dirige le gouvernement de coalition libéral-socialiste-écologiste.

Au niveau européen, le pays est l'un des six membres fondateurs de l'Union européenne. Il a contribué à la fondation de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) en 1951 puis en 1957 à celle de la Communauté économique européenne (CEE) et aussi celle de la Communauté de l'énergie atomique (Euratom). C'est aussi au Luxembourg, dans le pays des trois frontières, sur la Moselle, que furent signés les Accords de Schengen le 16 juin 1985, ouvrant à la libre circulation des personnes et des biens, les frontières à l'intérieur de l'espace de l'Union ce qui ne va pas sans causer d'énormes problèmes à l'heure actuelle.⁹

Le Luxembourg, assure actuellement depuis le 1er juillet 2015 la présidence de l'Union européenne, après l'avoir déjà fait en 2005. De 2005 à 2013, Jean-Claude Juncker fut le premier président de l'Eurogroupe regroupant les ministres des Finances des pays membres de la zone euro ; depuis le 15 juillet 2014, il est président de la Commission européenne.¹⁰ Confronté au problème du nombre d'étrangers résidant au pays sans être investis de tous les droits de citoyen, le gouvernement a organisé le 7 juin 2015 un référendum à destination des Luxembourgeois. Ce document contenait trois questions dont la deuxième relative aux droits politiques des non-Luxembourgeois c'est-à-dire à la participation des résidents étrangers à la vie politique nationale, étant donné, qu'avec l'immigration massive, le corps électoral luxembourgeois sera bientôt en minorité. Les résultats du référendum furent négatifs pour cette question mais le document eut au moins le mérite d'attirer l'attention de tous sur le problème de la répartition de population au Luxembourg.¹¹

⁷ Idem ⁴

⁸ www.luxembourg.public.lu/le-grand-duché.../monarchie. Le portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg

⁹ www.eu2005.lu/fr/savoir_lux/politique_economie/coeur_europe

¹⁰ www.touteleurope.eu/les-pays-de-l-union-europeenne/luxembourg. Toute l'Europe. Luxembourg

¹¹ www.guichet.public.lu/.../fr/.../referendum/referendum-2015 Référendum du 7 juin 2015-Citoyens-Luxembourg

1.4 Economie et société

1.4.1 Position stratégique importante

Le Luxembourg occupe une position stratégique intéressante en Europe puisqu'elle est centrale. Il y a donc une entrée privilégiée avec un marché de plus de 500 millions de consommateurs. Il est en contact direct avec l'Allemagne, la France et la Belgique, ses voisins ; avec certaines régions de ces pays, il entretient des relations suivies de coopération et forme la Grande Région dont voici la représentation graphique :



Figure 2: Carte de la Grande Région

Les axes de coopération en Grande Région sont les transports en commun, la santé et la mobilité des patients, la formation professionnelle, l'emploi, l'aménagement du territoire et des infrastructures, les petites et moyennes entreprises (PME), la recherche et l'enseignement supérieur.

Quelque 40% de la richesse économique de l'UE est concentrée dans un périmètre de 500 km autour du Luxembourg. Étendu à 700 km, ce chiffre s'élève à 70%.¹²

1.4.2 Caractéristiques de l'économie luxembourgeoise

Avec un PIB s'élevant à 44,4 milliards d'euros et un PIB/habitant de 83 600 euros en 2012, le Luxembourg est le plus riche pays de la planète, derrière le Qatar. Son taux de chômage reste l'un des plus bas de l'UE, 7% en 2014 alors qu'il était de 5,1 en Allemagne, de 8,9 en Belgique et de 10,2 en France. Le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans y était cependant de 18,4% alors qu'il

¹² www.cc.lu/services/luxembourg. Luxembourg, une économie dynamique. Chambre de Commerce Luxembourg, pp1-20. Version février 2015.

était de 7.7% en Allemagne, 22.2 en Belgique et 23.8 en France. ¹³ Le dernier point fourni par le STATEC en juillet dernier confirme l’embellie du début de l’année avec une croissance qui devrait atteindre 3.7% cette année et un taux de chômage qui s’élève à 6,9% -contre 7,3% un an auparavant et sur la période mai 2014- mai 2015, le nombre de demandeurs d’emploi qui est actuellement de 17 229 a baissé de 3,3%. ¹⁴

L’économie luxembourgeoise auparavant dominée par le secteur primaire puis secondaire avec un tissu industriel lié à la sidérurgie s’est tournée depuis le dernier quart du XXème siècle vers le secteur tertiaire dont les services bancaires constituent la majeure partie. Le secteur tertiaire représente près de 84% de la richesse nationale et, plus de la moitié, correspond exclusivement aux services financiers et immobiliers.¹⁵ Toutefois, les Autorités s’efforcent de sauvegarder le secteur industriel (Arcelor Mittal) et elles se concentrent actuellement sur l’implantation d’entreprises étrangères dites « high tech » ce qui vise à ne pas tout miser sur le secteur bancaire après les effets de la crise de 2008. Le gouvernement encourage aussi le développement de pôles de recherche au Grand- Duché notamment au sein de l’Université du Luxembourg.¹⁶ Avec l’ouverture des frontières et la création du marché intérieur commun, le Luxembourg a non seulement élargi sa zone d’échanges ce qui représente les neuf dixièmes de son commerce extérieur mais aussi embauché une main d’œuvre frontalière nécessaire au maintien élevé de sa croissance économique.

Le marché du travail au Luxembourg est en effet particulier comme le montre le tableau ci-dessous :

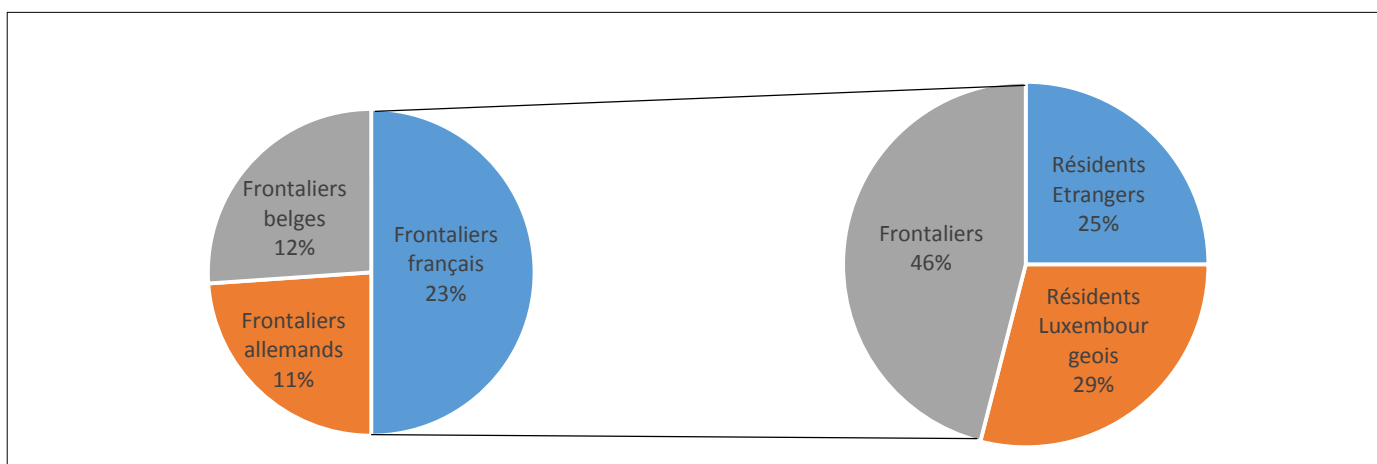


Figure 3: Marché du travail au Luxembourg: répartition résidents-frontaliers

71% de la main d’œuvre n’a pas la nationalité luxembourgeoise et 46% de la main d’œuvre totale est transfrontalière en provenance des 3 pays voisins, venant pour moitié de France.

Les Luxembourgeois, eux, représentent 56% de la population, 29 % de l’emploi salarié et 26 % des créateurs d’entreprise.¹⁷

¹³ www.touteurope.eu/les-pays-de-l-union-europeenne/luxembourg. Toute L’Europe. Luxembourg.

¹⁴ www.fondation-idea.lu/wp-content/uploads/2015/07/Tableau-de-bord-du-mois-de-juillet-2015.

¹⁵ www.touteurope.eu/les-pays-de-l-union-europeenne/luxembourg. Toute l’Europe. Luxembourg.

¹⁶ www.fr.uni.lu/la_vie_au_luxembourg/a_savoir/l_economie_luxembourgeoise.

¹⁷ www.cc.lu/services/luxembourg. Luxembourg, une économie dynamique. Chambre de commerce Luxembourg, version février 2015, pp.37-38.

Quant au salaire, en 2013, le salaire moyen par ménage était de 3.493 euros avec un maximum pour les cadres dirigeants et les professions intellectuelles.¹⁸

D'après une étude de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur le salaire annuel moyen en 2013, tous secteurs économiques confondus, pour les 34 pays membres de l'organisation, les États-Unis arrivent en tête avec un salaire annuel moyen de 56 340 dollars (51 949,28 euros). Ils sont suivis par le Luxembourg avec un revenu de 56 021 dollars (51 657,57 euros). La Suisse arrive en troisième position avec un montant de 54 236 dollars (50 019,42 euros). Quant aux pays limitrophes du Grand-Duché, les chiffres passent sous la barre des 45 000 euros. Les Belges touchent un salaire annuel moyen de 48 082 dollars (44 336,04 euros), les Allemands reçoivent 43 682 dollars (40 283,48 euros). Les Français gagnent 40 242 dollars soit 37 111,12 euros.¹⁹

En résumé on peut retenir que le Luxembourg est un pays ouvert et sûr, à qualité de vie et pouvoir d'achat élevés, avec une vie culturelle diversifiée et de qualité, entretenant une culture du dialogue social, regroupant une diversité de cultures et de nationalités, présentant une intégration économique et sociale des étrangers. Il offre un environnement convenant aux affaires avec une bonne stabilité politique et socio-économique (classé AAA), doté d'infrastructures modernes, d'une population multilingue et qualifiée, d'une productivité élevée et d'un environnement fiscal attractif.²⁰

Cependant plusieurs défis attendent le pays dans le futur comme par exemple maintenir la paix sociale, faire face aux particularités démographiques, aux problèmes des pensions, maintenir un cadre législatif et fiscal attrayant dans le cadre de l'UE.²¹ De plus, dans une publication d'avril 2015, la Chambre des salariés dresse un panorama social pour 2015 et souligne des problèmes dont l'Etat devra tenir compte comme les inégalités entre riches et pauvres qui se creusent, le taux de pauvreté qui croît surtout dans les familles monoparentales et chez les chômeurs, le chômage de longue durée qui pointe le bout de son nez malgré un taux de chômage correct, des conditions d'emploi précaires et temporaires surtout chez les jeunes de 15 à 24 ans et l'augmentation du stress au travail malgré une satisfaction assez large des salariés.²²

2 ORGANISATION DU SPORT AU LUXEMBOURG

2.1 Historique du sport au Luxembourg

L'histoire du sport moderne au Luxembourg commence avec plusieurs décennies de retard sur l'Angleterre, pionnière en la matière. Jusqu'à nos jours, on distingue plusieurs grands moments.

2.1.1 Période 1848-1880

Naissent à cette période la Société des Arquebusiers en lieu et place de la Confrérie du Tir à l'arquebuse (devenu plus tard le club de tennis des Arquebusiers) et la première société de gymnastique, Turnverein. De cette époque date aussi la première école de natation sur les bords de l'Alzette. Ces sociétés nées sous influence allemande touchent surtout les classes bourgeoises.

¹⁸ Source : STATEC, Recensement de la population. 2013.

¹⁹ www.lequotidien.lu. Economie 20 juillet 2015.

²⁰ www.cc.lu/services/luxembourg. Luxembourg, une économie dynamique. Chambre de commerce Luxembourg, version février 2015 p.75.

²¹ Idem, p.134.

²² www.csl.lu/publications-csl-avril-2015, pp.139-141.

2.1.2 De 1880-1890 jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale

Le Luxembourg, pays rural auparavant, connaît son take off industriel et avec lui des changements de la société et des conditions matérielles de vie. Ainsi, le modèle du sport de compétition sociétair devient le pilier fondamental de la culture populaire luxembourgeoise. On va pratiquer des sports anglais comme la gymnastique, le football, le tennis et le cricket qui se fédèrent en 1899, sur le modèle anglais du club et cela ouvre la voie aux compétitions sportives nationales (exemple : en 1909-1910 ont lieu les premiers championnats nationaux de football). Les compétitions nationales induisent l'organisation de rencontres sportives internationales et la participation d'athlètes luxembourgeois aux Jeux Olympiques de Stockholm en 1912. A cette époque, les milieux ouvriers sont sollicités.

Le vrai décollage du mouvement sportif démarre après la première guerre mondiale comme le montre l'exemple du football :

Tableau 5: Evolution du nombre de club de football au Luxembourg de 1919 à 1939

DATES	NOMBRE DE CLUBS
1919	23
1924	46
1929	81
1939	179

Cette explosion des clubs de football touche surtout la région de la sidérurgie d'Esch-sur-Alzette et de Luxembourg et sa banlieue ; c'est donc un phénomène social urbain lié au développement de la classe ouvrière. Plus tard des sports comme le cyclisme, la boxe, l'haltérophilie et la gymnastique auront le même effet. Par contre, la natation et l'athlétisme sont pratiqués en majorité par les classes moyennes et la bourgeoisie alors que l'escrime et le tennis restent des sports réservés aux « élites » bourgeoises. Dans l'Entre-deux-guerres, on assiste donc à une démocratisation du sport relative puisqu'il existe toujours une ségrégation sociale dans les pratiques. A ce moment, les pouvoirs publics valorisent l'éducation physique dans l'enseignement. Deux sports sont nés pour des raisons éducatives : le tennis de table et le basket ball. A cette époque, le sport n'est guère pris en compte par les pouvoirs publics dirigés par la droite, c'est donc l'ère du sport sociétair privé

2.1.3 De 1945 aux années 1970-1980

Le sport passe sous la régulation des pouvoirs publics. En 1945, un Arrêté Grand-ducal « Onst Sportgezezt » a comme objectif de placer l'éducation physique de la jeunesse, la pratique des sports et le scoutisme sous le contrôle de l'Etat. Sont créés un poste de commissaire aux sports, un Conseil supérieur de l'Education physique et une Ecole nationale de culture physique et une politique de subventions à l'égard du mouvement sportif. Le sport est le sport amateur reconnu par le Comité international olympique et dirigé par les Fédérations sportives. C'est donc l'ère du sport de dimension sociétair et compétitive.

2.1.4 Loi du 26 mars 1976 et les décennies 80-90

Il faut adapter la législation sportive à la réalité socio-sportive du Luxembourg des années 1970. De nouvelles fédérations sportives s'affilient au COL devenu le COSL en 1974 mais il s'agit surtout de sports indoor et de pratique « soft » comme le basket ball, le tennis de table, le volley ball qui touchent aussi bien les hommes que les femmes, de tous milieux. C'est aussi à ce moment qu'apparaît le sport-loisir comme le jogging, la planche à voile, le ski, activités qui ne sont pas perçues au Luxembourg comme des concurrentes du sport sociétair mais plutôt comme des acteurs complémentaires de celui-ci.

Depuis 1976-1980, l'évolution du sport au Luxembourg est liée aux importants changements socio-économiques vécus par le pays comme le développement du secteur tertiaire, la hausse de la présence étrangère, l'émancipation de la femme, l'accroissement du bien-être matériel. Comme dans toutes les sociétés post-industrielles mais de façon plus marquée au Luxembourg, on assiste

- à une montée incessante des sports individuels comme le tennis, la natation, la gymnastique d'entretien, le golf avec un rôle de plus en plus marqué des classes moyennes
- à l'apparition de nouvelles pratiques sportives individuelles comme le jogging, le badminton, le squash,
- à la pratique polyvalente de ces mêmes sports.

Ceci ne signifie cependant pas que le sport collectif est délaissé quand on voit la bonne santé du basketball, du volleyball et du handball et le développement du football, tous ayant une fonction d'intégration sociale par le sport.²³

2.1.5 Loi du 3 août 2005

Cette nouvelle loi concernant le sport remplace celle de 1976 et constitue toujours le pilier du sport au Luxembourg. Elle reste la base légale de l'organisation sportive luxembourgeoise et elle définit le rôle des différents intervenants en organisant le partage des compétences entre l'Etat et le sport organisé privé (autonomie, subsidiarité et partenariat). Elle contient les nouvelles dispositions légales ayant trait notamment à la protection des fédérations sportives agréées, à la reconnaissance du sport de compétition et d'un statut de sportif de haut niveau ou sportif « d'élite » avec les mesures de promotion qui y sont rattachées et au bénévolat.²⁴ Elle est née pendant la présidence européenne du Luxembourg et s'insère dans le programme européen du « Sport pour tous ».

Depuis 2006, le Luxembourg a aussi mis en place un projet national "Gesond iessen, Méi bewegen" ce qui signifie « Manger sainement, Bouger plus ». A côté du Ministre des Sports de l'époque, les Ministres de la Santé, de l'Education nationale et de la Formation professionnelle ainsi que la Ministre de la Famille et de l'Intégration de l'époque ont signé une déclaration commune pour une politique qui vise à promouvoir tant l'activité physique que les bonnes habitudes alimentaires. Comme partout en Europe actuellement, on constate que les gens mangent trop et bougent peu ainsi l'obésité est en forte croissance au Luxembourg : la surcharge pondérale touche environ 35% de la population et près de 20% des enfants et adolescents souffrent d'un excès de poids, on estime qu'1 adolescent sur 4 et près de 1 adulte sur 2 souffrent d'un excès de poids. De plus, 39% des décès sont dus à des maladies cardio-vasculaires et cérébro-vasculaires et 26% des décès sont dus à des cancers. Plusieurs études avancent que plus de 30% des maladies vasculaires et des cancers seraient liés à de mauvaises habitudes alimentaires, une alimentation trop riche ou mal équilibrée. Le diabète de type 2 y est aussi une maladie de plus en plus répandue surtout chez les enfants et les adolescents. Ces problèmes de santé justifient donc largement la prise en compte de l'activité physique par les autorités.²⁵

²³ WEY Cl., Sport et société au Luxembourg 1880-1890. Esquisse d'une étude socio-historique du sport luxembourgeois, Dans Forum Online, n°128-129, juillet 1991, pp.20-25.

²⁴ www.sport.lu Portail du sport au Luxembourg. Conférence de presse du Ministre des Sports Jeannot KRECKE, 24-01-2008 à l'INS et Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg, COSL, 2014, p.4 et 10.

²⁵ www.sante.lu Portail Santé Alimentation/ Activité physique.

2.2 Organigramme du sport au Luxembourg

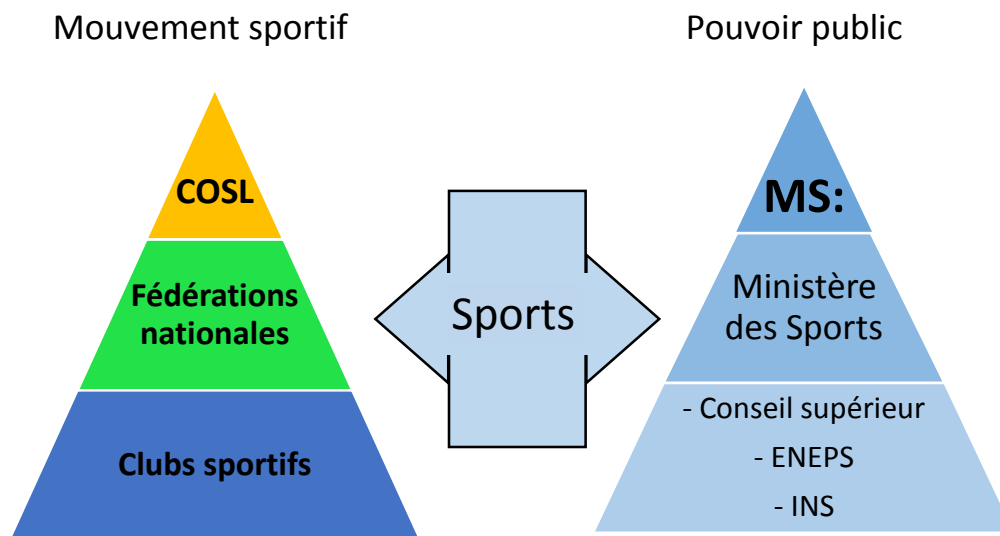


Figure 4: Organigramme du sport au Luxembourg

Comme le montre le schéma ci-dessus,²⁶ la structure du sport au Luxembourg est très simple : le Comité olympique et sportif luxembourgeois (COSL) y représente l'organisme central du sport. Il chapeaute les fédérations agréées avec leurs clubs affiliés. Leurs rapports avec l'Etat luxembourgeois sont aisés.

2.2.1 Du côté privé

2.2.1.1 Le COSL

Le COSL a été fondé et reconnu par le Comité International Olympique (C.I.O.) en 1912 sous le nom de Comité Olympique luxembourgeois. A sa création, il représentait 2 fédérations sportives l'Union des Sociétés Luxembourgeoises de Gymnastique et la Fédération des Sociétés Luxembourgeoises de Sport Athlétique regroupant notamment le football, l'athlétisme, la natation et le cyclisme.

Depuis le 28 avril 1978, le COSL a été reconnu organisme central du sport luxembourgeois par les pouvoirs publics, seul organisme représentatif au plan national. Il est reconnu d'utilité publique et comprenait en 2014 : 129.303 licenciés sportifs, 3 344 bénévoles, 1 531 associations sportives et 61 fédérations et groupements sportifs²⁷

Les missions du COSL, fixées dans ses statuts, s'appuient sur la loi concernant le sport de 2005 et sont détaillées dans un document de stratégie publié par le COSL en 2010 «*Missions et Rôles du COSL*» :

- Contribuer dans tous les domaines et par tous les moyens au développement du sport et de l'éducation physique et sportive au Grand-Duché
- Grouper l'ensemble des fédérations à vocation sportive et représenter les intérêts du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics et des organes officiels

²⁶ www.sport.public.lu Sport.lu, le portail des sports au Luxembourg.

²⁷ www.sport.public.lu/fr/actualites/articles/2015/03/ Rapport-activite-2014, p.72

- Organiser la participation aux Jeux Olympiques et autres manifestations multisports à caractère olympique
- Représenter le mouvement olympique et sportif au niveau national et international
- Promouvoir le mouvement olympique et ses valeurs, promouvoir les valeurs sociales et éducatives du sport.²⁸

A partir de 2009, en coopération avec le Ministère des Sports, le COSL a commencé une réflexion sur le mouvement sportif au Luxembourg et a publié en juillet 2014 un document de 72 pages dressant une sorte d'état des lieux du sport au Luxembourg. Ce document est dénommé « *Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg* ». ²⁹

Comme tous les autres pays développés, le Luxembourg a vu croître le sport et augmenter l'intérêt du public, de l'économie et des autorités politiques à son égard. Comme indiqué dans l'historique, depuis plusieurs décennies déjà, celles-ci ont établi un cadre légal pour l'exercice des activités sportives et beaucoup de programmes existent à cet effet. Toutefois, leur manque de coordination, d'interconnexion et parfois leur concurrence réciproque ne leur permettent pas un développement optimal pour la société.

C'est dans ce contexte que le concept intégré pour le sport au Luxembourg doit jouer un rôle de première importance afin d'harmoniser les pratiques et de développer au mieux un secteur particulièrement utile à la société. ³⁰

2.2.1.2 Les fédérations sportives

Elles sont juridiquement des associations sans but lucratif (a.s.b.l.) comparables en France aux associations loi 1901. Elles sont agréées par le ministre compétent sur base de leurs statuts et après consultation du COSL, lui-même association sans but lucratif. Tout comme l'organisme central, les fédérations sportives agréées sont reconnues d'utilité publique.

Les fédérations disposent de personnel technique et administratif et, dans l'intérêt de l'appui au bénévolat, elles sont aidées par des contributions étatiques prévues au budget pour le personnel administratif afin de garantir le bon fonctionnement du secrétariat fédéral. En matière de financement, pour 2014, les fonds aux fédérations, aux sociétés sportives ainsi qu'au Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois s'élevaient à 4.989.770 € et accusaient une diminution de 4,41% par rapport à l'année précédente. Cette diminution est explicable par la suppression du crédit particulier fourni pour les Jeux des Petits Etats d'Europe ayant eu lieu au Luxembourg en 2013. Par contre, l'enveloppe financière pour la préparation olympique a été relevée de 100.000 à 150.000 € pour la 2e année de la nouvelle olympiade.

Parmi les 61 fédérations sportives existant au Grand-Duché de Luxembourg, la place d'honneur revient au football avec ses 36.594 affiliés et ses 106 clubs auxquels il faut ajouter encore les affiliés du football corporatif et du football américain. D'autres sports suscitent aussi beaucoup d'engouement de la part du public et ont beaucoup d'affiliés dont le tennis (30.136) comportant des sportifs professionnels comme Gilles Müller, actuellement 41^{ème} au classement ATP qui, par leurs performances, donnent une certaine notoriété au Luxembourg. Quant aux footballeurs

²⁸Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg, COSL, p.10.
<http://teamletzebuerg.lu/2014/07/presentation-du-concept-integre-pour-le-sport-au-luxembourg>

²⁹ Luxemburger Wort, 30 juillet 2014.

³⁰ Concept intégré pour le sport ..., document déjà cité, pp10-11.

professionnels luxembourgeois, ils évoluent dans d'autres pays par exemple, jusqu'il y a peu, Jeff Strasser qui jouait en France et en Allemagne.

2.2.2 Du côté des pouvoirs publics

2.2.2.1 Le Ministère des Sports (MS) et le Ministre responsable

Le Ministère des Sports et le Ministre responsable ont dans leurs attributions toutes les questions liées au sport du Grand-Duché de Luxembourg. L'Etat soutient le sport pour la réalisation de ses objectifs principaux :

- le maintien ou l'amélioration de la santé,
- l'épanouissement de la personnalité,
- l'intégration sociale et le développement des relations en société
- ainsi que l'obtention de résultats en compétition à tous les niveaux.

Les pouvoirs publics tout en respectant l'autonomie de fonctionnement du mouvement sportif, contribuent de manière essentiellement subsidiaire et complémentaire au développement du sport et à la réalisation des objectifs du mouvement sportif par des aides financières (subsidés et participations financières) dans trois domaines :

- le sport de compétition,
- le sport loisir et
- les infrastructures sportives.

2.2.2.2 L'Ecole Nationale de l'éducation physique et des sports (ENEPS)

L'ENEPS est placée sous l'autorité du Ministre des Sports. Avec le mouvement sportif ou à sa demande, elle a pour missions :

- d'organiser les formations des cadres techniques et administratifs et d'assurer les formations qui sont sanctionnées par des brevets d'Etat ;
- de prévoir le recyclage et le perfectionnement par une formation permanente des cadres et animateurs ;
- de constituer et de gérer un service de documentation et d'équipement didactique ;
- d'initier des études et recherches d'ordre pédagogique, scientifique, technique et sociologique se rapportant à la formation ;
- de développer et d'entretenir des contacts et échanges avec des institutions similaires à l'étranger ;
- d'organiser des colloques et congrès concernant les problèmes de formation.

2.2.2.3 L'Institut national du sport (INS)

L'INS placé sous l'autorité du Ministre des Sports dispose d'infrastructures sportives, d'hébergement et de formation. L'institut National des Sports est défini par la loi du 29 novembre 1988 et il a pour missions :

- d'assurer l'administration générale et l'entretien des installations dudit institut
- de mettre son infrastructure à disposition pour l'organisation des cours de formation dispensés par l'Ecole nationale de l'éducation physique et des sports et pour l'entraînement et les stages des collectivités sportives
- d'héberger des stagiaires et des équipes représentatives indigènes et étrangères
- de mettre son infrastructure sportive et de restauration à disposition du « Sport lycée » pendant les périodes scolaires.

2.2.2.4 Le Conseil supérieur des sports

Le Conseil supérieur des sports qui assiste le Ministre avec une mission consultative dans le cadre des contributions de l'Etat au sport a réorganisé par la loi du 3 août 2005 en son article 3. Il comprend actuellement 13 membres dont le président et 3 autres membres désignés par le ministre, trois délégués du Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois, trois membres choisis au titre de leurs compétences dans le sport ainsi que trois représentants de départements ministériels concernés par le sport : l'Education nationale et la Formation professionnelle, la Famille et la Santé. Ses missions sont multiples :

- par exemple, faire des études et donner des avis sur toutes propositions, suggestions et informations sur les questions relatives à l'éducation physique et au sport qui lui sont soumises par le ministre compétent
- présenter, de sa propre initiative, toutes propositions, suggestions et informations sur l'éducation physique et le sport ;
- donner son avis sur les propositions budgétaires du Département ministériel des Sports ;
- soumettre des propositions concernant la répartition des fonds de l'Etat pour les activités des groupements sportifs et
- s'assurer que les fonds alloués soient employés conformément aux prescriptions en vigueur. Voici des exemples de sujets dont ce Conseil se préoccupe : la réforme de la formation des entraîneurs, la promotion du sport d'élite et de compétition, le problème du bénévolat en collaboration avec le COSL.

2.2.2.5 L'Agence luxembourgeoise antidopage (ALAD)

Enfin une agence luxembourgeoise antidopage a été créée le 11 août 2004 sur base d'un ancien comité de lutte contre le dopage dans le sport. Les affaires de dopage ne sont pas aussi fréquentes que dans de plus grands pays mais existent bel et bien.³¹

³¹ Tous les renseignements concernant cette partie ont été trouvés sur les sites : le portail des Sports au Luxembourg et celui du COSL

2.2.3 Infrastructures et manifestations sportives au Luxembourg

2.2.3.1 Les infrastructures

Au service des différentes disciplines sportives, le Luxembourg dispose d'une infrastructure moderne généralement de bonne qualité, répondant dans l'ensemble aux normes prévues par les fédérations internationales. Par l'élaboration des plans quinquennaux, dont le dixième est en cours, le gouvernement luxembourgeois propose à travers le Département ministériel des sports et avec les administrations communales de nouveaux projets de constructions. L'Etat, les communes et le mouvement sportif collaborent à la mise en place, la préservation, l'adaptation et la modernisation des infrastructures sportives. Citons à titre d'exemple quelques installations sportives comme

- l'Institut National des Sports,
- la base nautique à Lultzhausen et
- l'établissement public «d'Coque ».³²

Véritable temple dédié au sport et à la culture, d'Coque est une superbe réalisation née de l'imagination du célèbre architecte Roger Taillibert. Bâtiment futuriste de 60.000 m², caractérisé par des formes arrondies, à la fois impressionnantes et élégantes, d'Coque est un ensemble harmonieux qui a su se doter d'un style propre tout en s'intégrant parfaitement à son cadre urbain.

Elle est utilisée à de nombreuses fins : sportives bien sûr avec sa piscine olympique et sa fosse de plongée de 15 mètres mais aussi de détente et culturelles, un hôtel y existe même. Cette magnifique réalisation draine un public très large et transfrontalier : par exemple, les plongeurs du club de plongée de Metz (CPRSM) viennent s'entraîner mensuellement à la fosse.



Figure 5: D'Coque de Luxembourg

A côté de ces équipements de pointe, il n'en reste pas moins vrai que certaines structures sont absentes ou déficientes comme le soulignent les responsables sportifs au plus haut niveau. Certains sports olympiques manquent de structure ; c'est le cas du cyclisme car il n'existe pas de vélodrome, du beach volley car il ne dispose pas d'une halle couverte et, pour le football, le stade actuel ne répond pas aux exigences des autorités sportives footballistiques internationales. De plus, l'utilisation des infrastructures existantes n'est pas toujours judicieuse pour correspondre aux besoins exacts et ciblés des disciplines sportives. Une étude du Ministère des sports répertorie toutes les infrastructures du pays et leurs caractéristiques afin d'aider à les utiliser au mieux et éventuellement à les rénover et/ou à les compléter par des structures supplémentaires répondant mieux aux critères requis.

³² www.d'Coque.lu

2.2.3.2 L'organisation de grandes manifestations sportives comme par exemple:

- En février, l'*Eurocross* course internationale de cross country qui a lieu annuellement à Diekirch et figure comme épreuve de qualification pour les IAAF World Cross Country Championships
- En mai, l'ING euro marathon Luxembourg, marathon de nuit se déroulant dans la ville
- En juillet, le *Foyer Triathlon International d'Echternach*: triathlon international organisé depuis 1985 par l'association Triathlon Luxembourg près du lac de la ville historique d'Echternach
- En septembre, *Dexia Route du vin semi-marathon*: semi-marathon avec la participation de coureurs de renommée internationale ayant lieu annuellement à la Moselle luxembourgeoise
- En octobre, le *BGL BNP Parisbas Luxembourg Open*, seul tournoi officiel indoor de la "WTA Tour" pour dames de la Grande Région, qui réunit depuis 1996 les grandes vedettes nationales et internationales du circuit de tennis.³³
- Tous les deux ans est en préparation l'édition des *Jeux des petits Etats d'Europe (JPÉE)* qui se sont déroulés en 2013 au Luxembourg, en mobilisant 750 bénévoles sous l'égide du COSL. Ils regroupent actuellement 9 pays : Andorre, Chypre, l'Islande, le Liechtenstein, le Luxembourg, Malte, Monaco, le Monténégro et Saint-Marin. Chaque pays, doté d'un comité olympique et de moins d'un million d'habitants, peut y participer.³⁴

³³ www.luxembourg.public.lu / Votre porte d'entrée au Grand-Duché de Luxembourg

³⁴ [fr.wikipedia.org/wiki / Jeux des petits États d'Europe](http://fr.wikipedia.org/wiki/Jeux_des_petits_États_d'Europe)

2.3 Organigramme du sport en France et commentaires généraux

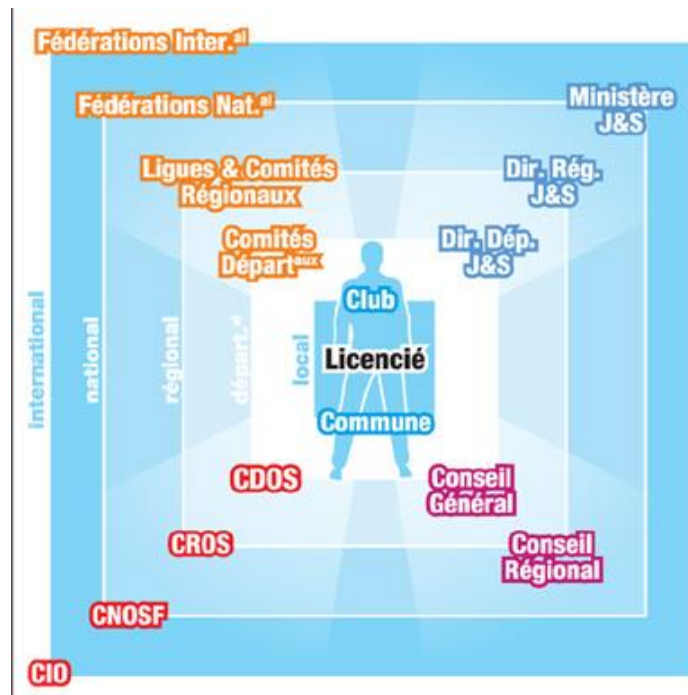


Figure 6: Organigramme du sport en France

Dans un pays de 675.000km², comptant au 1er janvier 2015 66.917.994 habitants dont environ 30 millions de pratiquants sportifs et 15 millions de licenciés, pour 129 Fédérations sportives et 171.000 associations,³⁵ deux groupes d'acteurs travaillent ensemble pour l'organisation et la promotion du sport : les acteurs publics que sont l'Etat et les collectivités territoriales et locales et les acteurs privés regroupés au sein du mouvement sportif.

Les associations sportives jouent un rôle primordial dans l'organisation du sport en France. Elles sont constituées en associations dites loi 1901 (d'après la loi du 1 juillet 1901) ou régies par le code civil local en Alsace-Moselle. Un grand nombre d'acteurs représenté par l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les entreprises privées travaillent en partenariat.

2.3.1 Du côté privé

2.3.1.1 Le mouvement sportif

Le mouvement sportif regroupe l'ensemble des fédérations sportives au sein du Comité national olympique sportif français (CNOSF). Il est en collaboration étroite avec l'Etat. Le Comité national olympique sportif français est une association reconnue d'utilité publique et il représente en France le Comité international olympique (CIO). Il a pour missions :

- de représenter le sport français auprès des pouvoirs publics et des organismes officiels ;
- de collaborer à la préparation et à la sélection des sportifs français et d'assurer leur participation aux Jeux Olympiques;
- de faire respecter les règles qui régissent les sports olympiques ;

³⁵ http://www.univ-reims.fr/gallery_files/site/1/90/1129/1384/13621/13648.pdf Organisation du sport en France

- de favoriser la promotion des sportifs sur le plan social et d'apporter une aide effective aux fédérations adhérentes.

Le CNOSF est doté de deux structures déconcentrées avec le Comité régional olympique et sportif (CROS) pour les régions et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) pour les départements.

2.3.1.2 Les fédérations sportives

Regroupant les associations sportives, elles ont pour mission l'organisation d'une ou plusieurs disciplines sportives, dont elles gèrent la pratique, de l'activité de loisir au sport de haut niveau.

Il y a deux types de fédérations :

- les fédérations unisport, qui se subdivisent en fédérations olympiques et fédérations non olympiques ;
- les fédérations multisports au sein desquelles on peut distinguer plusieurs sous-ensembles : les fédérations affinitaires, les fédérations agréées sport et handicap et les fédérations sportives scolaires et universitaires.

2.3.2 Du côté des pouvoirs publics

Avec les acteurs privés, les collectivités territoriales et l'Etat travaillent en coopération pour promouvoir et développer les activités physiques et sportives.

2.3.2.1 L'Etat

Depuis 70 ans, date de la première intervention de l'Etat dans l'histoire du sport par la « *Charte sur le sport* », l'Etat occupe une place primordiale dans l'organisation du sport en France. En 1945, par l'Ordonnance du 28 août, il a délégué une partie de ses pouvoirs aux Fédérations et groupements sportifs. Par la suite et sous l'effet de l'évolution de la société pour laquelle il existe de plus en plus de temps libre, la Loi du 29 octobre 1975 a précisé les relations entre le mouvement sportif et l'Etat. Ensuit la loi du 16 juillet 1984 ou Loi Avice, relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives a détaillé la structuration et le fonctionnement du sport. Cette loi a été modifiée à plusieurs reprises pour s'adapter à l'évolution touchant le sport. A l'heure actuelle, les textes régissant l'organisation et le fonctionnement du sport en France sont codifiés dans « *le Code du Sport* » adopté en 2006-2007.

L'Etat est le régulateur et le coordinateur d'ensemble et ses missions principales sont :

- définir les grands objectifs ;
- fixer le cadre juridique (code du sport) ;
- veiller au respect de l'intérêt général.

L'Etat a un rôle de régulation et de contrôle des activités sportives. Il veille au bon développement du sport pour tous et il soutient aussi le sport de haut niveau. Il souhaite aussi mettre en avant la promotion des métiers du sport et la protection des sportifs. Il a pour mission de déléguer aux fédérations sportives l'organisation de la pratique sportive. L'Etat assure environ 10% de la dépense sportive globale par an.

2.3.2.2 Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales sont des structures décentralisées de l'Etat mais elles gardent une autonomie administrative que l'on retrouve à travers le conseil régional (région), le conseil général (département) et le conseil municipal (commune) et les intercommunales.

Les collectivités territoriales sont libres de s'investir dans le sport en fonction des choix politiques de leur exécutif. Les collectivités locales contribuent à hauteur de 30% de la dépense sportive globale. Elles sont propriétaires de 80% du parc d'équipements sportifs et mettent en œuvre, en liaison avec les associations sportives, des politiques d'animation sportive à l'échelon local, départemental et régional. Les régions soutiennent davantage le sport de haut niveau alors que les départements mettent en avant le sport de masse.³⁶ Elles sont le soutien du mouvement sportif.

Au plan économique, en France, le sport représente un volume annuel d'environ 35 milliards d'euros. Pour assurer les dépenses en matière de sport, à côté de l'Etat et des collectivités locales, interviennent aussi les investisseurs privés à hauteur de 10% et les ménages pour 50% comme le montre le schéma ci-dessous :³⁷

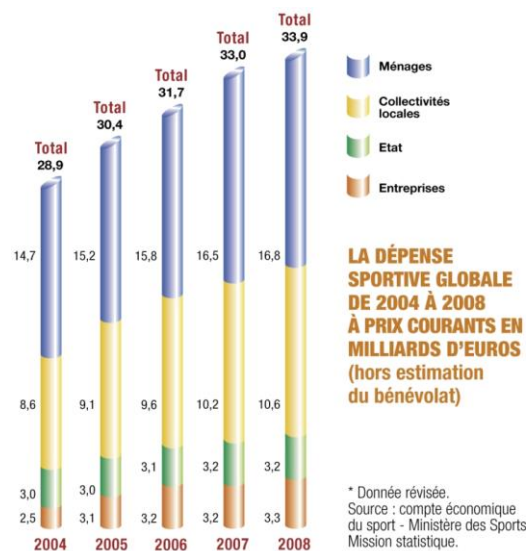


Figure 7: Dépense sportive globale en France de 2004 à 2008

Si les deux pays s'inscrivent tous deux dans la perspective actuelle du développement du sport pour répondre aux préoccupations de la société des dernières décennies et si cela est inscrit dans leur législation respective, il est impossible d'établir une comparaison entre le Luxembourg et la France pour le sujet qui nous occupe car les rapports d'échelle ne les placent pas dans la même catégorie. Alors que les contacts entre les différentes parties concernées par le sport au Luxembourg sont très aisés et rapides vu la petite taille du pays, ils sont très complexes en France puisqu'ils passent par une série d'échelons se répartissant de multiples tâches dont certaines très spécialisées. C'est par exemple le cas de structures spécifiques comme l'Académie Nationale Olympique Française et la Filière d'accès au sport de haut niveau. Ainsi en France, la taille du pays et l'existence de structures spécialisées offrent un potentiel d'athlètes de haut niveau beaucoup plus important, encadré par du

³⁶ <http://www.initiadroit.com/doc.php?theme=25> <http://lorraine.franceolympique.com/art.php?id=35711>
www.sports.gouv.fr/organisation/organisation-du-sport-en-france/les-principaux-acteurs

³⁷ <http://franceolympique.com/files/File/actions/sante/documentation/2012> Le sport dans la société, p.11
CNOSF

personnel professionnel bénéficiant d'une formation adéquate et suivie sur le long terme à côté bien sûr d'une grande quantité de bénévoles.

2.4 Atouts et faiblesses du sport au Luxembourg

	Positif	Négatif
Origine interne = organisationnelle	<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation du sport très simple (ministère, fédération, ville, partenaire). - Fédérations seules en charge de l'organisation, de la valorisation et du développement des clubs du pays. - Grande diversité de pratiques pour beaucoup de cibles différentes. - Infrastructures présentes sur l'ensemble du territoire. - Infrastructures en nombre et quantité suffisants. - Certains athlètes parmi les meilleurs mondiaux. - Membre de la Grande Région, le Luxembourg, voisin de grands pays compétiteurs. - Organisation d'évènements sportifs de grande envergure - Puissance financière importante par rapport à la taille du pays. 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures peu adaptées à la compétition. - Non-conformité de certaines infrastructures aux normes internationales. - Gestion des associations sportives par les bénévoles → problèmes : temps et compétences. - Manque de professionnalisme dans le management. - Pas de suivi des formations après obtention. - Pas de suivi de la qualité des entraînements. - Manque de rigueur pour l'organisation des compétitions nationales → manque de médiatisation et de public. - Pour la majorité des clubs, manque d'une culture « création de l'évènement » lors des évènements → manquent média, public, journaliste. - Budget trop limité pour les frais de déplacements, participation aux tournois. - Manque d'expertise au niveau du sponsoring et de la communication.
Origine externe = environnement	<p>Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bon savoir-faire pour l'organisation de grands évènements. - Présence potentielle des médias facilitée grâce à la petite taille du pays. - « Création de l'évènement » (personnalité, public, média) facilitée grâce à la petite taille du pays - Forte visibilité des sportifs de haut niveau à travers les médias. - « Sportlycée » et INS = structures d'entraînements pour les jeunes talents. - Opportunité de participer à des tournois internationaux → plus simple car concurrence moins rude. - Pays riche avec une qualité de vie élevée. 	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inactivité sportive d'environ 1/3 de la population - Exclusivité du travail en bénévolat → nuire au processus de changement. - Manque de moyens efficaces de détection des jeunes talents (3 à 5 ans) - Niveau d'entraînement et de championnats nationaux trop faible - Déplacement du public pour voir essentiellement « des stars » lors d'évènements - Manque de sponsoring - Manque de médiatisation des évènements sportifs pour beaucoup de clubs → difficulté pour eux de trouver des partenaires. - Sport considéré plus comme un lien social que comme une discipline sportive de compétition. - Manque de motivation et d'engagement des sportifs mais aussi des bénévoles

Les données regroupées dans le tableau ci-dessus concernent, de façon générale, les infrastructures sportives du pays, la base de son organisation, la qualité de sa pratique sportive, les évènements s'y déroulant et les aspects financiers s'y rapportant. De leur analyse, on peut constater que le sport au Luxembourg dispose de nombreux atouts mais qu'il lui faut améliorer certains points de son fonctionnement afin d'affirmer davantage sa place dans le domaine national et international et de bénéficier d'une plus grande visibilité, profitable à tous et en particulier aux jeunes.

2.4.1 Utiliser les forces en interne pour profiter des opportunités de l'environnement

- La petite taille du pays et sa puissance financière importante lui assurent une qualité de vie élevée, parmi les meilleures au monde.
- Le pays contient un grand nombre d'infrastructures de bonne qualité réparties sur tout le territoire ce qui permet aux associations sportives de créer plus facilement des évènements.
- De plus, la Grande Région dont est membre le Luxembourg³⁸ facilite les échanges entre les régions limitrophes pour la création de grands évènements sportifs. Cela donne l'opportunité aux athlètes luxembourgeois de participer à des compétitions internationales de plus grande envergure.
- Les sportifs de haut niveau sont mis en avant à travers les médias ce qui dope leur cote de popularité dans le pays et les présente comme modèles pour les jeunes et donnent un élan à la discipline sportive. Récemment, le cyclisme luxembourgeois s'est fortement étoffé grâce aux résultats réalisés par les deux frères SCHLECK.

2.4.2 Utiliser au mieux les forces et les atouts du système pour se protéger des différentes menaces de l'environnement

- L'organisation du sport au Luxembourg est très simple et très peu d'acteurs entrent en jeu. Les fédérations gèrent leurs associations sportives après avoir reçu les directives du Ministère des Sports ce qui atténue le fait que les associations sportives sont gérées très majoritairement par des bénévoles, signe d'un manque de professionnalisme.
- Les sélections pour participer aux championnats sont plus accessibles puisque la concurrence est moins rude que dans les grands pays. Certains sportifs atteignent le haut niveau et peuvent participer à des compétitions internationales et affronter les meilleurs mondiaux. Un tour d'horizon des résultats acquis par les athlètes luxembourgeois en 2014 montrent que le pays se défend à l'échelle internationale : par exemple, Dirk Bockel a été vainqueur de l'Ironman à Melbourne, Lyndon Sosa, 6^{ème} des Championnats du monde de tir aux clays, Gilles Muller, quintuple vainqueur d'un tournoi Challenger en tennis, Frank Schleck et Ben Gastauer respectivement 12^{ème} et 21^{ème} dans l'épreuve du Tour de France.³⁹

2.4.3 Diminuer les faiblesses pour réduire la vulnérabilité du système face aux menaces extérieures

- Les associations sportives gérées par des bénévoles offrent l'avantage de réunir des personnes qui partagent une même passion pour leur sport et tentent de transmettre des

³⁸ Voir la carte page 10.

³⁹ <http://www.sport.public.lu/fr/actualites/articles/2015/03/rapport-activite-2014/rapp-act-2014>, pp.5-6.

valeurs. Toutefois, cette forme de gestion crée un problème majeur qui s'aggrave avec les conditions de vie actuelle : manque et de temps pour les entraînements et de compétence pour la pratique sportive. S'ajoute à ce problème le fait que les entraîneurs se retrouvent avec très peu voire pas de formation. Tout ce fonctionnement peut nuire au processus de changement et d'évolution de la pratique.

- Face à ce défaut, Il est peut-être envisageable d'imposer un suivi et un contrôle des formations après leur obtention. Un autre correctif peut être apporté : l'établissement d'un plan d'entraînement- type éprouvé en vue d'harmoniser et de renforcer le niveau de formation. Ainsi on pourrait suivre de près la qualité des entraînements et aussi détecter plus rapidement les nouveaux talents. Ce système permettrait d'obtenir plus de professionnalisme dans les disciplines et donc d'ouvrir les portes plus facilement au circuit professionnel quasi inexistant au pays.

Dans cette première partie du travail, le focus a été amené sur le pays lui-même afin d'en souligner les grandes caractéristiques et leur impact sur l'organisation du sport au Luxembourg.

La position géographique du Luxembourg en Europe est d'un grand intérêt pour les contacts qu'il peut entretenir avec ses voisins directs qui font régulièrement d'excellents résultats sportifs à l'échelle internationale et sa petite taille est intéressante pour l'organisation du sport sur son territoire car cela simplifie les relations entre les différents acteurs.

Sur le plan démographique, le pays connaît une situation particulière puisqu'à l'échelle nationale, la proportion de population immigrée est actuellement de 46 %, phénomène qui a tendance à s'accroître. Ceci n'est pas sans effet sur le sport de haut niveau.

Le Luxembourg, monarchie constitutionnelle où la démocratie est de mise depuis ses débuts, est aussi un des sièges de l'Union européenne ce qui renforce la proportion de population étrangère sur son territoire.

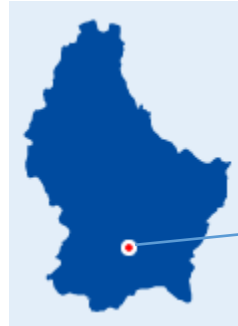
Au plan socio-économique, le Luxembourg est un pays à haut niveau de vie avec un des PIB les plus élevés de la planète et un taux de chômage assez bas mais sa caractéristique principale est sa proportion de salariés non-résidents, les frontaliers venant des pays voisins, France, Belgique et Allemagne et représentant 46 % de la main d'œuvre totale. Ceci a un impact également pour la pratique sportive dans le pays.

Au plan sportif, comme dans tous les pays industrialisés, après la deuxième guerre mondiale, l'Etat luxembourgeois s'est impliqué dans l'organisation du sport. Il a édicté des lois successives en suivant l'évolution de la société liée à l'industrialisation (développement de la sidérurgie) et à une première vague d'immigration au début du XX^{ème} siècle puis au développement du secteur tertiaire dans le dernier quart du XX^{ème} siècle et à une deuxième vague d'immigration pour, en 2005, lancer le programme du « Sport pour tous ». L'organisation du sport est simple au Luxembourg vu sa taille, cela permet aux différents acteurs du sport de se concerter rapidement et de prendre action.

CHAPITRE II DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET SPORTIF DE LA VILLE DE LUXEMBOURG

1 PRESENTATION DE LA VILLE DE LUXEMBOURG

1.1 Géographie et histoire



Luxembourg Capitale du pays

Rocher du Bock et ville haute

Quartier européen et des Affaires du Kirchberg



Figure 8: Situation et quartiers de la Ville de Luxembourg ⁴⁰

Quartiers bas du Grund , Clausen et Pfaffenthal

⁴⁰ <https://www.wort.lu/fr/panorama/classement-des-villes-o-il-fait-bon-vivre-luxembourg-ville-se-positionne-a-la-11e-place-55d477d00c88b46a8ce5e985>

La ville de Luxembourg, capitale du pays, occupe une position centrale au sud du territoire luxembourgeois. Elle compte une superficie de 52 km² soit 2% du tout le territoire. La moitié de ce territoire est composée de zones vertes. Cela ramène donc à 1% du territoire, la zone sur laquelle vit 20% de la population du pays et se trouvent 40% des emplois.⁴¹

La ville occupe un site exceptionnel et avec ses fortifications, elle se situe au sommet d'un rocher de grès aux bords escarpés, que contournent deux rivières ; elle est ainsi souvent appelée la Gibraltar du Nord. Elle surprend par le contraste entre les quartiers modernes, perchés sur un plateau rocheux découpé à pic, et les trois quartiers bas que sont le Grund, Clausen et Pfaffenthal. Les fortifications de la ville sont classées au patrimoine mondial de l'Unesco depuis 1994. Elle offre aussi de vastes zones boisées, des parcs et même des terres agricoles.

La ville dispose d'un riche passé remontant à l'époque romaine Luxembourg ; elle était située à l'intersection de deux voies romaines, l'une allant de Trèves à Reims via Arlon, l'autre reliant Metz à Aix-La-Chapelle. Le développement de la ville remonte au X^{ème} siècle à partir de la construction d'un château fortifié par le comte Sigefroid de Luxembourg. Devenue comté puis duché au Moyen-Age, certains de ses souverains devinrent rois à la Bohême et aussi empereurs germaniques. De par sa situation centrale en Europe, elle fut toujours un territoire de passage pour les diverses troupes des grandes puissances. Elle devint capitale du pays lors de son indépendance en 1839.⁴²

La ville de Luxembourg poursuit la tradition de son engagement européen comme Berceau de l'Europe. En 1952, la ville de Luxembourg devient le siège provisoire de la CECA et ainsi la première capitale de l'Europe. Avec la fusion des Institutions en 1965, elle est le troisième pôle de la Communauté européenne, devenue l'Union européenne, derrière Bruxelles où sont localisés la Commission et le Conseil des Ministres et Strasbourg, siège du Parlement européen. Les institutions européennes suivantes sont établies à Luxembourg : le secrétariat du Parlement européen, des services de la Commission européenne comme l'office statistique Eurostat, la Cour de justice et le Tribunal de première instance, la Cour des comptes européenne, la Banque européenne d'investissement et l'Office des publications officielles, éditeur officiel de l'Union. La ville de Luxembourg compte plus de 9.000 fonctionnaires de l'Union européenne.⁴³

1.2 Démographie

Depuis plusieurs années déjà, la ville de Luxembourg connaît une explosion démographique et compte en 2015, 111.287 habitants alors qu'en 2008 y vivaient 89.907 habitants. La répartition de ses résidents est très particulière puisque Luxembourg compte seulement 31.02% de Luxembourgeois pour 68.98 % d'étrangers. Elle est très cosmopolite en raison de l'immigration et aussi de la présence sur son territoire d'organes de l'Union européenne. 160 nationalités s'y côtoient dont

- 100.318 Européens
- 2844 Asiatiques
- 2152 Américains
- 1869 Africains
- 98 Océaniens

⁴¹www.vdl.lu/vdl_multimedia/Politique+et+Administration/Budget/Rapport+de+la+Commission+des+Finances+2015.pdf, p.3.

⁴² [https://fr.wikipedia.org/wiki/Luxembourg_\(ville\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Luxembourg_(ville))

⁴³ www.eu2005.lu/fr/savoir_lux/politique_economie/coeur_europe

- 40 indéterminés
- 19 apatrides⁴⁴

En seulement 5 ans (2009-2014), la population de la Ville de Luxembourg a connu une croissance de 15%. Sur les habitants de la Ville, 45.000 font partie de la population active mais Luxembourg -Ville compte 140.000 emplois. Ainsi, environ 100.000 personnes actives d'autres communes et d'autres pays s'ajoutent en journée aux résidents de la Ville. La population de Luxembourg-Ville double donc en journée ouvrable!⁴⁵

De 1985 à 2014, la population totale est passée d'un peu moins de 80.000 personnes à plus de 100.000 avec une forte augmentation de la population étrangère qui est passée de 29.000 à 75.000 et une diminution de la population luxembourgeoise qui est passée de 45.000 à 33.000. Sur les 24 quartiers de la ville, un seul est peuplé de plus de la moitié de Luxembourgeois, tous les autres sont peuplés de davantage d'étrangers. La population de la ville est assez jeune et comprend surtout des gens âgés de 24 à 60 ans sauf dans le quartier peuplé de plus de Luxembourgeois où l'âge des résidents est plutôt avancé.

1.3 Economie et société

Luxembourg est une capitale européenne à dimension humaine. Elle est considérée comme l'une des places financières majeures dans le monde, mais est également siège d'un bon nombre d'entreprises internationales de technologie de l'information et de la communication (TIC) et siège des institutions européennes. La ville occupe l'une des premières places sur l'échelle de popularité des sociétés et organisations internationales. Elle a su se développer au cours des dernières décennies et est devenue, avec plus de 150 banques, l'un des centres financiers les plus importants au monde.

De nombreux étrangers venus de Belgique, de France ou d'Allemagne choisissent d'y travailler grâce aux services et réseaux ferroviaires ultra développés. En effet, la ville réunit les populations de Rhénanie-Palatinat, de Sarre, de Wallonie, de Lorraine et bien sûr de Luxembourg. Les frontières géographiques et nationales ne constituent plus un obstacle dans la vie de tous les jours.

La ville possède trois langues officielles : l'allemand, le français et le luxembourgeois. S'ajoutent à cela les langues des résidents étrangers dont 15% sont d'origine portugaise.

Les publications et autres moyens de communication sont ainsi par principe au moins bilingues (français/allemand), voire même quadrilingues (français, allemand, anglais, portugais).

Luxembourg dispose d'une grande qualité de vie d'un point de vue social et environnemental. Très peu d'autres métropoles offrent une telle mixité entre espaces naturels, verdure et urbanisme.

Le développement durable joue un rôle essentiel qui dépasse les sujets écologiques classiques, couvrant, outre des aspects environnementaux, des dimensions économiques et sociales. La Ville de Luxembourg mise sur l'équilibre et la compatibilité en faisant du développement durable un « leitmotiv » pour une évolution qualitative de la ville.

⁴⁴ Les chiffres sont ceux fournis au 31-12-2014 où la population de Luxembourg était de 107.340 habitants.

⁴⁵ Idem référence 40

Une multitude de mesures font de Luxembourg une ville propre et saine. Les nombreux espaces verts, l'excellente infrastructure sportive ainsi que les possibilités de détente et de loisir en font une ville qui plaît et où il fait bon vivre.

Luxembourg est officiellement la ville la plus sûre du monde avec un taux de criminalité très faible et très peu de mouvements sociaux par rapport aux autres capitales européennes.

Les citoyens de la ville de Luxembourg ont le pouvoir d'achat le plus élevé d'Europe.

La ville est en outre parfaite pour y vivre en famille, avec une forte concentration en écoles à tous les niveaux, ainsi que des institutions de formation internationales comme l'Ecole Européenne, le Lycée Français et la Luxembourg International School.⁴⁶

L'Economist Intelligence Unit (EIU) qui se base sur cinq critères dont la sécurité, les soins de santé, la culture vient de publier son classement des villes où il fait le mieux vivre en Europe et Luxembourg se classe à la 11e position.

2 FONCTIONNEMENT DU SPORT DANS LA VILLE DE LUXEMBOURG

En conformité avec les objectifs de la loi d'août 2005, la capitale du pays présente à ses résidents et aussi aux non-résidents une grande quantité d'offres sportives adressées à tous les âges. Ces offres sont détaillées dans une brochure bilingue (français, allemand) très complète, consultable en version papier ou sur le web.⁴⁷

On y trouve l'ensemble des cours chapeautés par la Ville, toutes les infrastructures liées à l'exercice sportif en collectif ou individuellement ainsi que la liste des clubs sportifs de la Ville. Pour participer aux activités, l'inscription est obligatoire et les frais de participation sont fixés par règlement communal et sont moindres pour les habitants de la Ville que pour les non-résidents. Les jeunes participent aux activités gratuitement. Les cours se déroulent sous la responsabilité d'entraîneurs spécialisés et de moniteurs sportifs du Service des Sports et tiennent compte des capacités individuelles des participants.

2.1 Programme « Sports pour tous »

2.1.1 Pour les jeunes de 12 à 16 ans

Le programme s'adressant à cette catégorie inclut dix-neuf propositions d'activités en salles et en plein air. Des cours sont aussi prévus pour des enfants avec des problèmes notamment de surpoids ou avec un handicap.

2.1.2 Pour les adultes dès 16 ans

Les activités prévues pour cette catégorie se passent soit en salle soit en piscine soit en plein air.

- En salle, plus de 70 cours dans les halls omnisports et les gymnases de la Ville. Certaines activités sont organisées en collaboration avec des clubs sportifs ou des associations de la

⁴⁶ http://www.vdl.lu/La_Ville/ Une identité forte

⁴⁷ <http://www.vdl.lu/sports.html> Guide du sport de la Ville de Luxembourg 2014-2015.

Ville et peuvent concerner des groupes très précis comme par exemple des personnes traitées pour un cancer.

- A la piscine, un billet d'entrée est nécessaire au tarif habituel pour participer à des cours comme l'aquagym ou pour prendre des leçons de natation en groupe ou suivre des cours pour obtenir des brevets de sauvetage.
- Des activités variées sont proposées compte tenu de la saison et sont exercées avec des moniteurs de la Ville qui veillent à apprendre les techniques correctes aux participants.

2.1.3 Pour les aînés à partir de 55 ans

Pour eux, les activités se pratiquent aussi après inscription obligatoire et soit en salle soit en piscine soit en plein air. Dès avril et pendant la bonne saison, des cours spéciaux « Sport en plein air pour aînés » sont aussi organisés.

Tous ces programmes sont aménagés et réduits pendant les périodes de vacances scolaires.

2.1.4 Programmes spéciaux

- Pour les jeunes de 11 à 17 ans, le Service des sports de la Ville de Luxembourg organise depuis les années 80, des *S.d.s. Sport-Wochen* ou des semaines sportives permettant aux jeunes de découvrir des sports adaptés à leur âge, aussi bien au Luxembourg qu'à l'étranger. Ces jeunes sont encadrés par des entraîneurs brevetés et des animateurs formés en théorie et en pratique par le Service des Sports de la Ville. Les semaines sportives sont réalisées avec l'appui de plusieurs sponsors.
- Des semaines sportives sont aussi organisées pour les personnes de plus de 55 ans inscrites au « *Sports pour tous – aînés* » soit aux sports d'hiver soit en été à l'étranger.

2.2 En été, programme dit Kinnekswiss

De juillet à septembre, des activités sportives sont proposées dans un parc de la Ville pour promouvoir le sport-loisir auprès de chacun sous la férule de moniteurs sportifs et d'animateurs formés. Ces activités sont gratuites et peuvent être exercées à la demande sans inscription et sous la responsabilité propre de chaque participant.

2.3 Evènements sportifs

Pendant l'année, de mars à octobre, une série d'évènements sportifs se déroulent dans la ville de Luxembourg en collaboration avec son Service des Sports. Ils concernent la marche, la course à pied, le marathon, le cyclisme, le football, le jogging et le tennis.

2.4 Les infrastructures sportives de la Ville de Luxembourg

La Ville de Luxembourg comprend un nombre d'équipements divers et variés répartis sur l'ensemble de son territoire ce qui permet de toucher un maximum de personnes. En voici la liste :

- 22 halls sportifs et omnisports et salles de gymnastique
- 7 piscines
- 16 terrains de sport, centres sportifs et de loisirs et autres installations sportives comme par exemple un skate park, une patinoire, des terrains de pétanque, des minigolfs.
- 5 terrains multisports
- 15 terrains de football
- 8 terrains de tennis
- 4 parcours fitness

- 8 circuits de promenades
- 2 parcs de fitness en plein air
- Des pistes cyclables d'environ 160km autour de la Ville (en 2007 : +/- 50 km). En conformité avec nombre d'études réalisées en Europe ou ailleurs dans le monde, la Ville de Luxembourg s'est lancée dans un programme de promotion du vélo ce qui permet des retours sur investissement positifs pour l'environnement et le commerce local. Actuellement, plus de 1,5% des déplacements dans la Ville se font à vélo. Le système Vél'oh propose une location de bicyclettes dans 72 stations situées dans le centre-ville pour de courts trajets à vélo. Réparties tous les 300 à 400 mètres environ, les stations sont faciles d'accès.

2.5 Budget 2015 prévu pour les sports à la Ville de Luxembourg

Tableau 6: Budget 2015 de la Ville de Luxembourg

BUDGET 2015				
	Dépenses ordinaires	%	Dépenses extraordinaires	%
Loisirs, culture	81.054.700	15.1%	24.130.300	9%
Piscine	4.893.600	0.9%	638.000	0.2%
Patinoire	1.199.000	0.2%	190.000	0.1%
Sports	15.101.200	2.8%	7.523.000	2.8%

Les prévisions budgétaires 2015 établies par les autorités de la Ville de Luxembourg réservent pour les sports, 3.9% du budget ordinaire et 3.1 % au budget extraordinaire sur les 15.1 % et les 9% octroyés pour les loisirs et la culture, rubrique où figurent les sports. La plus grosse partie des prévisions budgétaires ordinaires sont affectées aux coûts des personnels⁴⁸

3 ANALYSE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE DE LUXEMBOURG

3.1 Elaboration d'un questionnaire d'enquête

3.1.1 Son origine

Le questionnaire a été élaboré lors du second semestre de ma deuxième année de master, pendant mon stage de fin d'études, au Service des Sports de la ville de Luxembourg, A la demande des Autorités politiques de la Ville de Luxembourg, un questionnaire s'adressant aux associations sportives a été établi et a reçu un retour quantitatif assez satisfaisant.

⁴⁸VDL.lu/vdl_multimedia/Politique et Administration/Budget/Rapport de la Commission des Finances2015.

3.1.2 Sa raison d'être

Le questionnaire fait suite à une analyse récente du Conseil communal de la Ville de Luxembourg sur la situation des associations œuvrant pour la jeunesse, la cohésion sociale, l'intégration et la prévention dans le domaine social. Il y était question entre autres de l'organisation, du fonctionnement et du financement des clubs sportifs mais aussi des moyens mis en œuvre par la Ville de Luxembourg pour soutenir les actions mises en place par les clubs.

L'objectif principal de ce rapport est d'éclaircir la situation et l'évolution des associations sportives de la Ville de Luxembourg, tout en proposant aux responsables politiques de la Ville de Luxembourg des recommandations afin de soutenir les objectifs des associations sportives.

3.1.3 Sa durée

L'enquête s'est déroulée du mois de janvier 2015 à la fin du mois de juin 2015 dans les bureaux du Service des Sports de Luxembourg.

3.1.4 La cible de l'enquête :

Le questionnaire élaboré a été envoyé à 140 associations sportives ayant leur siège social dans la Ville de Luxembourg et issues du fichier des clubs 2014-2015. La liste des associations regroupe tous les types de sport ([annexe 1](#)).

3.1.5 Les répondants :

Parmi les 140 associations qui ont été approchées, 106 ont donné un retour au questionnaire. Cela représente un taux de 75%. Parmi les 106 associations sportives ayant répondu au questionnaire, 88 l'ont rempli soit un taux de 83%. 18 autres n'ont pas pu répondre pour diverses raisons :

- fusion entre clubs ;
- plus concerné par l'enquête car pas de compétition, pas de subside, pas de sponsor, pas de manifestations ;
- ne veut pas diffuser les données qui sont confidentielles ;
- changement de siège social dans une autre ville du pays ;
- questionnaire trop compliqué à remplir
- changement des membres du comité donc manque d'information
- club en perte

3.1.6 Mode de communication :

Les questionnaires ont été envoyés en premier lieu par courrier à chaque association sportive. Ensuite, à la demande de certaines, un envoi par courriel a été réalisé afin de pouvoir remplir le questionnaire plus rapidement. Les échanges se sont déroulés par courrier, par courriel et par téléphone.

3.2 Données du questionnaire

Le rapport analyse, dans la mesure du possible, l'information donnée par les associations sportives de la Ville de Luxembourg, à propos de l'ampleur, de l'évolution de leur organisation et de leur fonctionnement ainsi qu'à leurs besoins et à leurs satisfactions.

Voici les données prises en compte dans ce questionnaire (annexe 2) :

- la participation au sport en fonction de l'âge, du sexe, de la nationalité mais aussi en fonction de la catégorie sportive.
- les Luxembourgeois de souche mais aussi les étrangers qui vivent dans le pays et dans la commune de Luxembourg.
- les sportifs compétiteurs et/ou de sport- loisir.
- le personnel administratif concerné indirectement par le sport : les bénévoles, les entraîneurs, ou encore les salariés à temps plein ou partiel.
- la qualification des entraîneurs et du personnel administratif.
- l'état des installations sportives et des sanitaires.
- les aides financières provenant des institutions en fonction d'une estimation budgétaire.

A partir de toutes ces données récoltées, on peut souligner les avantages et les inconvénients relatifs aux associations ce qui permet de prévoir leurs perspectives d'avenir.

3.3 Résultats de l'enquête (annexe 3)

3.3.1 Les tendances de la participation sportive des licenciés à la Ville de Luxembourg

Une participation sportive mixte : loisir et compétition

Le sport au Luxembourg est devenu au fil des années un centre d'intérêt important pour le public. Comme dans tous les pays développés, il occupe une place en vue tant au niveau économique que politique et combine depuis la fin des années 1970 les différents types de pratique sportive.

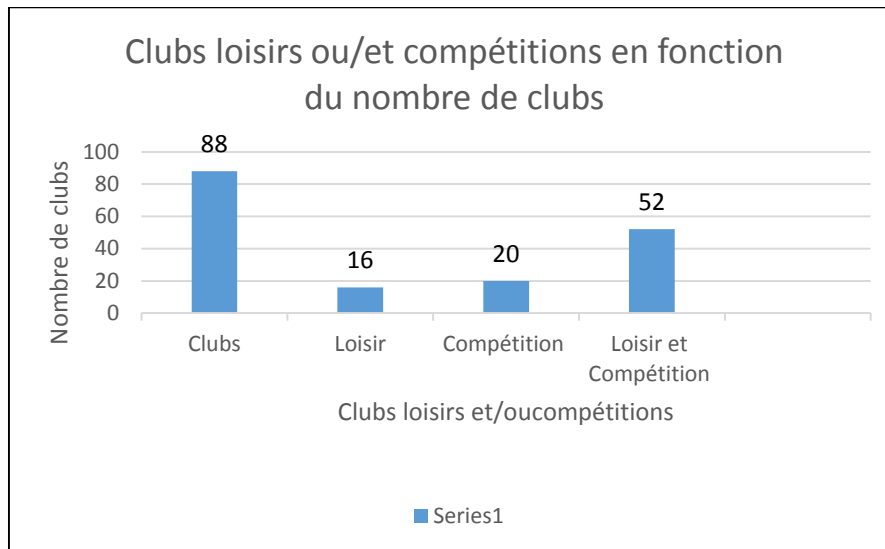


Figure 9: Clubs loisirs ou/et compétitions en fonction du nombre de clubs

Ce schéma nous montre que sur 88 clubs de la Ville de Luxembourg ayant répondu au questionnaire, seuls 23 % d'entre eux regroupent des sportifs s'entraînant uniquement pour la compétition et seuls 18 % environ rassemblent uniquement des sportifs de sport-loisir.

Donc, la Ville de Luxembourg compte une grosse majorité de clubs (59 %) regroupant des sportifs et de sport-loisir et de compétition.

Sur les 88 clubs ayant répondu au questionnaire :

- Les clubs compétiteurs (23%) pratiquent des compétitions à l'échelon national et international
- Parmi les clubs exclusivement consacrés au loisir (18% des clubs), trois seulement participent à des compétitions nationales et internationales.
- Parmi les clubs pratiquant compétitions et loisirs (59% des clubs)
 - 63% participent à des compétitions nationales et internationales
 - 86,53 % à des compétitions nationales
 - et 5,76 % n'en font aucune.

Une fréquence d'entraînements majoritairement alignée sur le calendrier scolaire

La fréquence d'entraînement à l'année permet dans un club de définir les objectifs à court, moyen et long terme. Elle permet aussi de définir l'évolution ou les différents stades de maîtrise dans sa discipline.

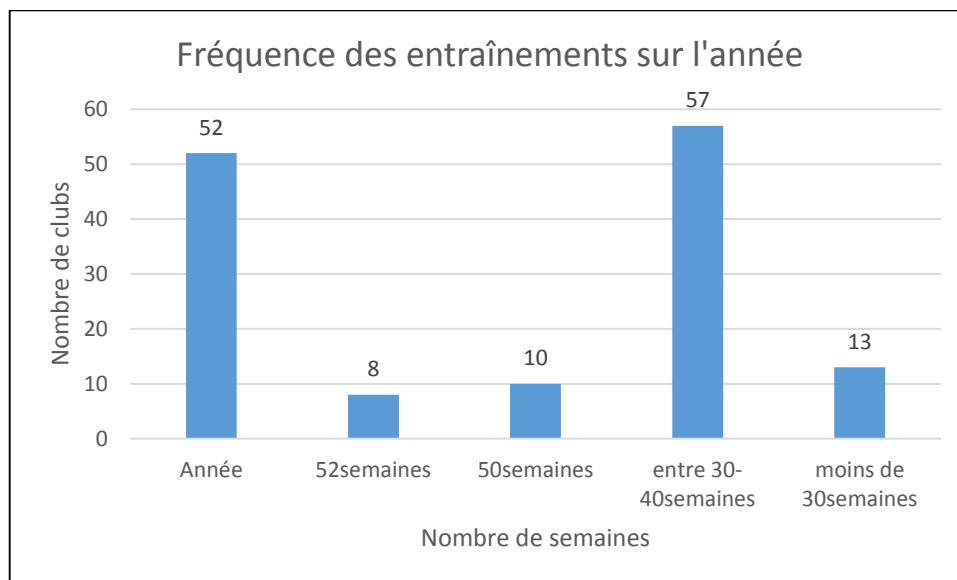


Figure 10: Fréquence des entraînements sur l'année

Peu de clubs pratiquent leur sport toutes ou presque toutes les semaines de l'année. Très peu aussi pratiquent moins de 30 semaines sur l'année.

On peut dire que les 70% des clubs suivent le calendrier scolaire soit de 30 à 40 semaines sur l'année, ce qui semble exclure les stages d'entraînement sportif pendant les vacances scolaires.

Quant aux horaires hebdomadaires et journaliers pratiqués, ils dépendent du nombre de licenciés et de catégories existant dans les clubs ainsi que de l'intensité des entraînements relative au sport loisir ou au sport compétition.

Une participation féminine minime par rapport à celle des hommes.

Pierre de Coubertin disait en 1925 : «*Le véritable héros olympique est à mes yeux l'adulte mâle individuel. Les Jeux olympiques doivent être réservés aux hommes le rôle des femmes devrait être avant tout de couronner les vainqueurs*». ⁴⁹ Cette époque est révolue bien sûr mais on constate toujours une inégalité entre sport masculin et féminin aussi bien au niveau des disciplines exercées qu'au niveau du nombre d'affiliations. Qu'en est-il à la Ville de Luxembourg ?

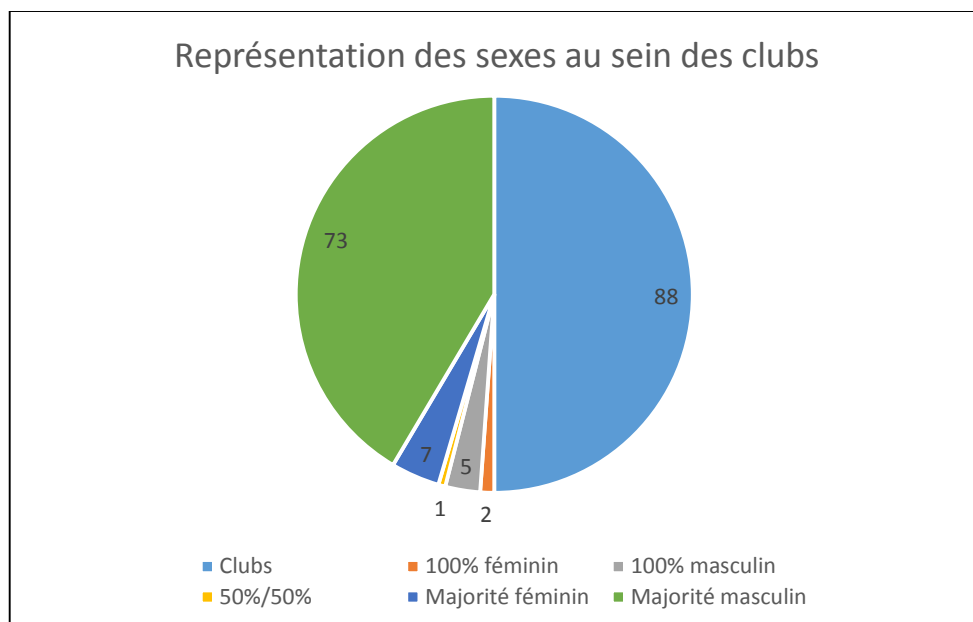


Figure 11: Représentation des sexes au sein des clubs

En ce qui concerne la représentation masculine et féminine au sein des clubs, on constate que très peu sont unisexes : un peu plus de 2% sont uniquement féminins et 6% environ, exclusivement masculins. Parmi les autres qui sont donc mixtes, on relève seulement 7 clubs plus peuplés de femmes et un seul club regroupant à parité hommes et femmes. Par rapport aux hommes, les femmes sont donc minoritaires dans les clubs de la Ville. Cette conclusion semble correspondre à des données européennes.⁵⁰

Ainsi, une grande partie des clubs sont mixtes, à majorité masculine. Dans le tableau final en annexe, on peut constater que les femmes pratiquent surtout des sports dits féminins comme la danse, la gymnastique, le patinage de vitesse, la marche par exemple.

⁴⁹ www.aufeminin.com/temoignages-de-femmes/etat-des-lieux-mixite-et-sport-d21622c281703

⁵⁰ Etude Eurobaromètre spécial Citoyens Union européenne et le sport.

Un nombre d'affiliés à la hausse dans les clubs

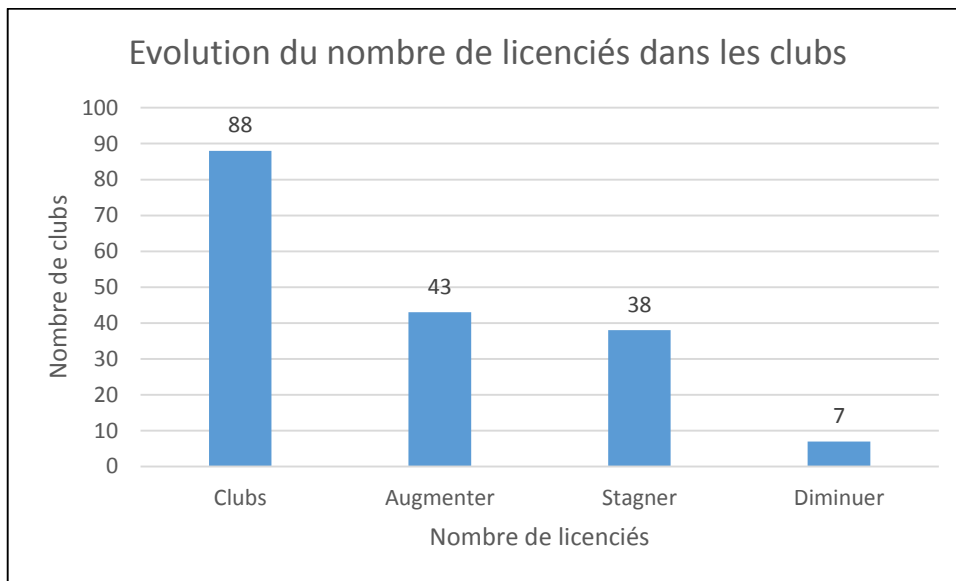


Figure 12: Evolution du nombre de licenciés dans les clubs

Au cours des cinq dernières années, de façon générale, on constate que le nombre de licenciés est au moins stable ou même en hausse pour la moitié ; très peu de clubs voient leur nombre d'affiliés diminuer. Un facteur explicatif tant de la stabilité que de la hausse du nombre d'affiliés est vraisemblablement lié au fait que la moitié des licenciés des clubs de la Ville de Luxembourg habitent sur place.

Les clubs de la Ville de Luxembourg montrent un caractère cosmopolite puisqu'ils comptent des affiliés d'au moins 3 nationalités différentes. Deux d'entre eux connaissent une situation remarquable :

- le club de football Racing Union qui compte 800 licenciés et 56 nationalités
- le club de natation Swimming Luxembourg qui regroupe 953 licenciés de 55 nationalités différentes.

Une fidélité assez importante des affiliés dans leur club

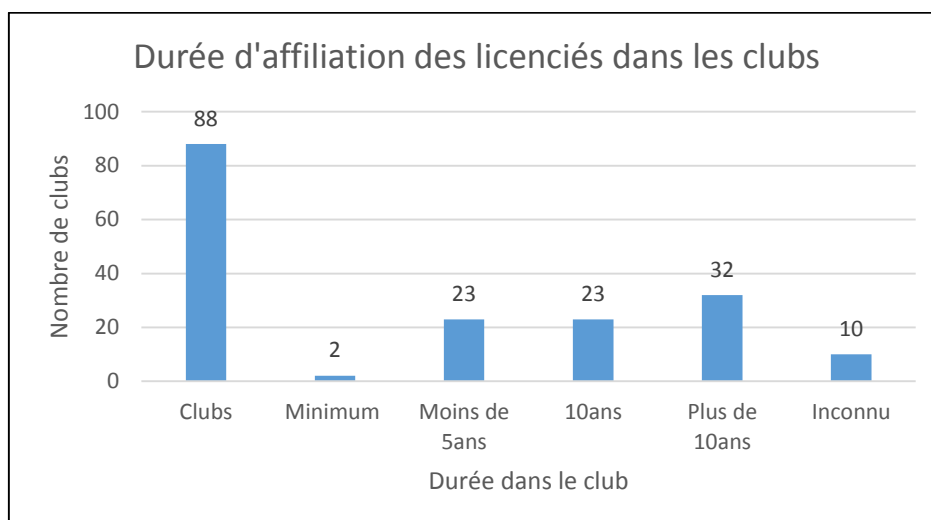


Figure 13: Durée d'affiliation des licenciés dans les clubs

La durée d'affiliation dans les clubs est variable : un quart des clubs voient leurs affiliés rester dans le club moins de 5 ans. Un autre quart les conserve pendant dix ans. Environ un tiers des clubs ont des affiliés qui restent plus de dix ans chez eux.

On observe une fidélité assez importante des sportifs dans leur club.

Quelques clubs signalent le départ anticipé de certains de leurs affiliés qui rentrent dans leur pays.

La participation sportive des différentes tranches d'âges.

La définition des catégories sportives par rapport aux tranches d'âge s'avère compliquée parce qu'il n'y a pas d'uniformisation tranches d'âge/ catégories sportives de façon générale ni dans une même discipline. Par exemple, la catégorie minime en tennis masculin et en natation correspond respectivement aux 13-14 ans et aux 12-15 ans. Un autre exemple pour les clubs de tennis :

Tableau 7: Tranches d'âges et catégories sportives de trois clubs

CLUBS	CATEGORIES SPORTIVES	TRANCHES D'AGE
T.C. Spora	Minimes	13-14 ans
T.C. Stade	Minimes	10-14 ans
T.C. Arquebusiers	U14	13-14 ans

De façon globale, on peut définir trois grandes catégories sportives en fonction de leur tranche d'âge : la première correspondant à l'enseignement primaire, la deuxième à l'enseignement secondaire et la troisième aux seniors et plus. La catégorie senior comprend tous les sportifs âgés de plus de 18 ans.

La catégorie senior regroupe à elle seule le plus de licenciés, âgés de 18 ans à 90 ans. Avec les vétérans, elle forme le groupe le plus peuplé. De ce fait, il semble que les sportifs luxembourgeois sont donc plutôt âgés puisqu'au-delà de la catégorie senior, le sportif entre dans une deuxième et dernière partie de son parcours.

La catégorie correspondant à la période d'enseignement secondaire, regroupant des sportifs qui sont âgés de 12 ans à 18ans, comprend une diversité d'appellations (par exemple : minimes, cadets, juniors, U13, U14, U15) mais un nombre d'affiliés moins important que les seniors.

Quant aux tout jeunes représentés par les benjamins, espoirs, bambins, pupilles, ils sont très minoritaires.

L'évolution des activités physiques dans les associations sportives

Sur les 88 clubs, seuls 18 proposent diverses disciplines au sein de leurs clubs. Les 70 autres clubs ne proposent qu'une seule discipline.

Tableau 8: Les clubs de la Ville de Luxembourg proposant plusieurs disciplines

Clubs	Activités
Groupe Alpin Luxembourg	Alpinisme/ randonnée sportive/escalade indoor/ escalade falaise
Amicale Sportive des handicapés physiques Luxembourg	Natation/ cyclodanse/ bandbike
Cercle d'Echec Philidor Dommeldange	Blitz/rapide/cadence normale
Vélo club de pédale Mühlenbach	VTT/ cyclocross/ route
Hondsportverein Neudorf	Obéissance/défense
Danse rude lew Luxembourg	Danse rapide/ danse loisir
FC Avenir Beggen	Football/ futsal
Tennis Beggen	Section tennis/ section boule
Tae KwonDo Club yong	Combat/ casse de tae kwondo/poomse

Hiversport danse et formation sur glace	Danse sur glace/ formation
CAL Spora Luxembourg	Sprint/ demi-fond/ fond/ haies/ saut longueur/ hauteur/ triple saut/ lancer balle/ javelot/ disque/ poids/ marteaux
Canoe Kayak Luxembourg	Randonnée/ course en ligne/ descente
Swimming Luxembourg	Ecole de natation/ natation de compétition/ loisir/ natation synchronisée/ waterpolo/ rugby sous-marin/ aqua fitness
Aéro Sport DG	Rallyes aériens/ atterrissage de précision
Tennis Spora	Sport loisir/ école de tennis/ entraînement physique/ compétition
Hiversport Eis stock	Par équipe/ individuelle/lancer à distance
Tennis Club Gasperich	Tennis/ entraînement physique
Karate Club Luxembourg	Karaté/ qi qong

En dehors de leur discipline habituelle, un quart des clubs envisagent de proposer des activités différentes pour dynamiser un peu l'association et attirer une nouvelle clientèle.

Ci-dessous, voici la liste des 21 clubs qui souhaitent proposer des nouvelles activités, soit presque le quart des clubs étudiés. Les nouvelles propositions d'activités sont en grande partie destinées aux jeunes en liaison avec les écoles

Tableau 9: Clubs voulant de nouvelles activités

Amicale Sportive des handicapés physiques Luxembourg	Oui athlétisme	Boccia
Hiversport Hockey Huskies	sport loisir scolaire	sport
Curling club Hiversport	curling pour lycée	
Us Basket Racing Luxembourg	école basket de 4-7ans	
Vélo club de pédale Mühlenbach	piste entrainement VTT jeunes	
Le coq Neudorf Athlé	oui crossfit	
Chien de garde police grand ducale	oui projet jeunesse 10-18ans et 18-25ans	
Cercle d'Echec la Tour 1930	sport pour tous	
Karate Club Luxembourg	oui 2 cours de coordination et motricité enfants 3-6ans	

Football table Club Old Boys	championnat interscolaire /chaise-roulante
Gymnastique Grand Ducale	oui self défense enfants
Hiversport danse et formation sur glace	oui patinage synchronisée
Canoe Kayak Luxembourg	oui challenge multisport/activité multisport plein air
Gambit Bonnevoie	oui tournoi jeune/workshop par grand maître
Hondsfrenn Bonnevoie	oui beachball
Muay Thai Sandsak	oui muay thai -12ans
Tennis Spora	oui cours adulte en groupe
Chien de garde police Gasperich	oui projet jeunesse 10-18ans et 18-25ans
Equitation Rust	oui tournoi d'obstacle
Gymnastique Cents Gronn	oui gymnastique artistique
Hiversport Patinage Vitesse	Oui ballet

Il est à remarquer qu'aucun des 88 clubs n'envisage de supprimer une activité.

3.3.2 Le bénévolat comme maître de l'organisation sportive.

Le sport au Luxembourg repose sur le bénévolat. Tous les clubs comptent des bénévoles qui siègent au comité, au conseil d'administration en tant que président, vice-président, trésorier, secrétaire et aussi comme moniteurs, entraîneurs, animateurs, juges, assesseurs, officiers, délégués, parents.

Tableau 10: Répartition bénévole - salarié dans les clubs de la Ville de Luxembourg

Personnel du club	Nombre de clubs sur 88
Bénévoles	65
Salariés	18
Temps partiel	15
Temps plein	3
Pas répondu	5

On constate que les clubs de la Ville de Luxembourg engagent très peu de salariés y compris des salariés à temps partiel. Dans le personnel salarié, les postes à temps plein sont minoritaires par rapport au temps partiel. Ces clubs reposent donc essentiellement sur le bénévolat.

Tant pour les bénévoles que pour les deux types de salariés, les administratifs sont les plus nombreux suivis des personnels destinés à l'entraînement et aux compétitions et enfin des personnels techniques et ceux chargés de l'entretien et du nettoyage.

Bénévolat, synonyme de personnel peu qualifié ?

La plupart des associations sportives reposant donc sur le bénévolat, la question de la qualification des responsables a été évoquée.

Tableau 11: Qualification des bénévoles dans les clubs de la Ville de Luxembourg

Personnel bénévole qualifié	
Oui	44
Non	44

Seule la moitié des clubs qui ont répondu ont un personnel administratif qualifié.

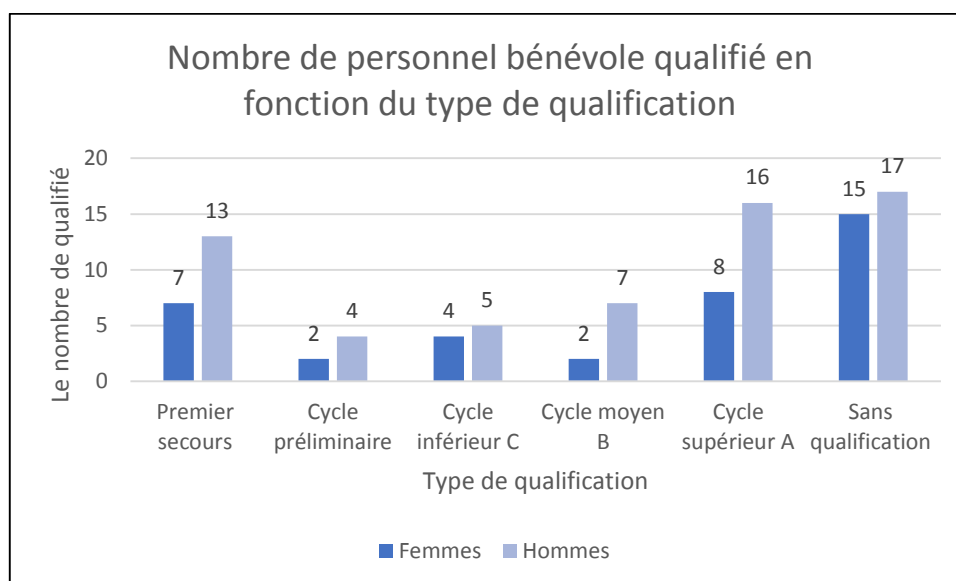


Figure 14: Nombre de personnel bénévole qualifié en fonction du type de qualification

Dans ce personnel qualifié, on voit que la proportion d'hommes est double sinon triple par rapport à celle des femmes.

Les horaires de travail hebdomadaires du personnel bénévole varient comme on peut le voir sur le tableau ci-dessous ; leurs niveaux de qualification sont alignés sur les dénominations internationales :

Tableau 12: Horaires de travail par semaine par qualification

Qualifications	Minimum d'heures par personne	Maximum d'heures par personne
Cycle A féminin	1h00/sem.	10h00/sem.
Cycle A masculin	1h00/sem.	23h00/sem.
Cycle B féminin		
Cycle B masculin	2h45/sem.	10h00/sem.
Cycle C féminin	1h00/sem.	15h00/sem.
Cycle C masculin	1h00/sem.	10h30/sem.
Cycle préliminaire féminin	2h00/sem.	10h00/sem.
Cycle Préliminaire masculin	2h30/sem.	15h00/sem.
Premiers secours féminin	30min/sem.	40h00/sem.
Premiers secours masculin	1h00/sem.	10h00/sem.
Sans qualification féminin	3h00/sem.	4h00/sem.
Sans qualification masculin	8h00/sem.	9h00/sem.

Le nombre d'heures de travail par homme, toutes qualifications confondues, est en moyenne plus élevée que le nombre d'heures de travail par femme.

Affiliations et relations des clubs

Les clubs de la Ville de Luxembourg vivent-ils en vase clos ou sont-ils en relation avec des instances sportives, politiques, économiques ou autres ?

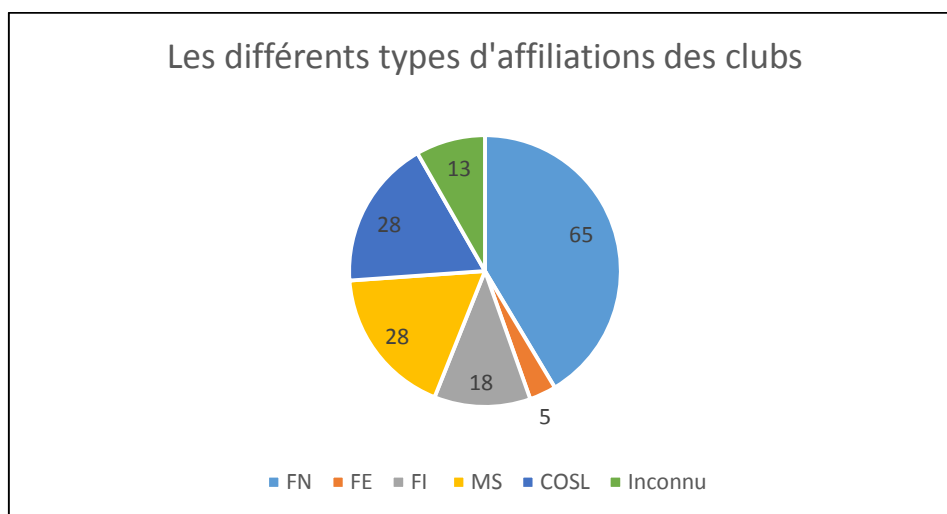


Figure 15: Les différents types d'affiliations des clubs

- 65 sur 88 clubs soit 75% sont au moins affiliés à leur fédération nationale
- les clubs reconnus par le Ministère des Sports sont les clubs reconnus par le COSL soit plus de 25% d'entre eux
- environ 20 % des clubs sont affiliés à une Fédération internationale
- et seulement 5% le sont à une Fédération européenne
- restent 15% des clubs qui semblent non affiliés.

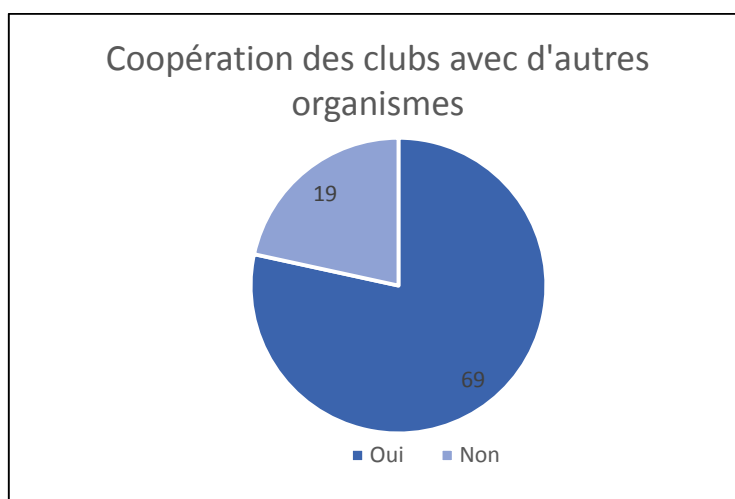


Figure 16: Coopération des clubs avec d'autres organismes

Comme le montre ce schéma, 75% des clubs coopèrent avec d'autres organismes.

Les critères de coopération figurant dans le questionnaire envoyé aux différents clubs sont les suivants :

- pour l'échange d'informations
- pour l'échange de sportifs
- pour l'organisation sportive
- pour des entraînements et compétitions
- pour la compétence des encadrants/ entraîneurs
- pour le soutien des talents
- pour disposer de quelque chose manquant au club
- pour l'entretien des bâtiments

A la lecture des réponses des clubs, on voit qu'ils coopèrent surtout au niveau des entraînements – compétition, de l'échange d'information et de l'organisation sportive.

Voici la liste des organismes qui sont en lien avec les clubs sportifs de la Ville de Luxembourg :

Ville de Luxembourg	51
Autre club	49
Action commerciale	7
Ecole	21
Université	2
Banque	6
Fédération	14
Autre *	16

*COSL/ENEPS/Maison des jeunes/Autorité gouvernementale/centre

Les clubs sportifs de la Ville de Luxembourg ont en ordre principal des liens avec la Ville, avec d'autres clubs et avec des écoles.

- 58% d'entre eux ont un lien direct avec la Ville de Luxembourg. Le lien avec la Ville de Luxembourg est primordial pour l'évolution des activités, des infrastructures et les informations au public.
- 56 % des clubs collaborent entre eux : ils se mettent d'accord sur le règlement et les manifestations qui auront lieu tout au long de l'année.
- 23% des clubs collaborent avec l'école.

3.3.3 Infrastructures et équipements en bon état

Le nombre d'infrastructures qu'utilisent les clubs de la Ville de Luxembourg varie d'une à maximum dix infrastructures. La quasi-totalité, 80 des 88 clubs, se servent des installations sportives de la Ville de Luxembourg.

C'est le club *Swimming Luxembourg* avec 953 licenciés qui utilisent le plus d'infrastructures.

En moyenne, les clubs utilisent une à trois infrastructures différentes.

50 clubs ont toutes leurs infrastructures sur le territoire de la Ville de Luxembourg.

Les clubs qui ont besoin de plus de cinq infrastructures en utilisent aussi dans les villes voisines. Seuls 8 d'entre eux utilisent des installations ailleurs pour des raisons précises comme par exemple, l'utilisation de la Patinoire de Kockelscheuer par les joueurs de Hockey.

L'utilisation des structures est mixte.

Tableau 13: Utilisation des infrastructures

	Oui	Non
Entraînement	58	30
Compétition	48	40

Les infrastructures sont davantage utilisées pour les entraînements que pour les compétitions.

- Pour 58 clubs, les infrastructures sont utilisées pour les entraînements.
- 48 clubs utilisent les infrastructures pour les compétitions.

Les principaux atouts des infrastructures de la Ville de Luxembourg.

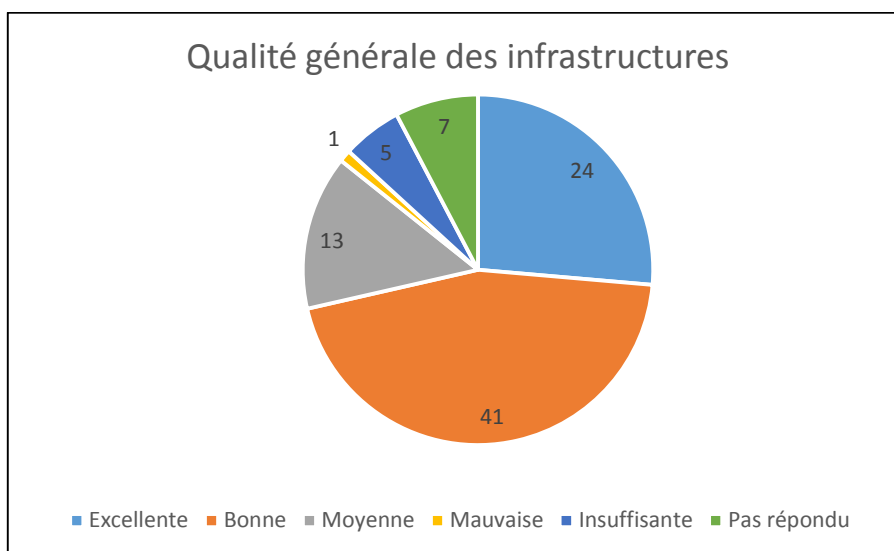


Figure 17: Qualité générale des infrastructures

La qualité des infrastructures est estimée à 75% bonne à excellente. Le reste est jugé moyen et très peu sont dits insuffisants ou mauvais.

Malgré une bonne qualité générale des infrastructures sportives, il y a tout de même des améliorations à faire pour qu'elles restent en bon état.

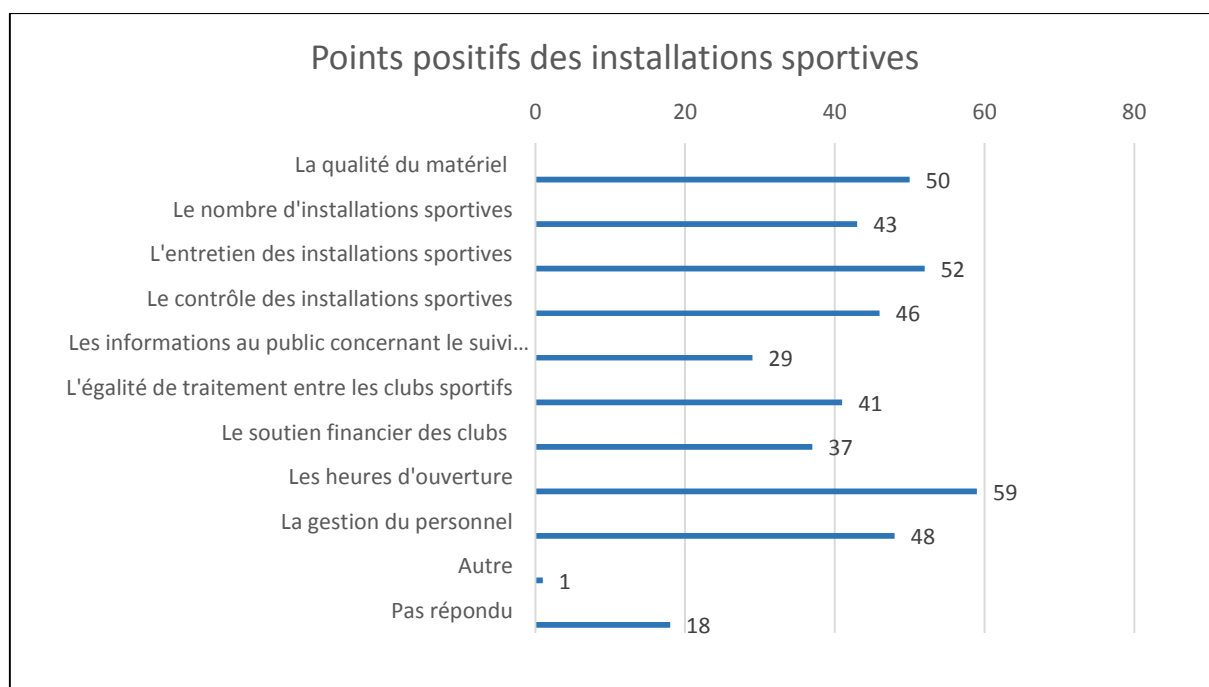


Figure 18: Points positifs des installations sportives

D'après le graphique, la force des clubs de la Ville de Luxembourg repose sur une bonne proposition d'horaires d'ouvertures, sur la qualité du matériel, de son entretien et sur la gestion du personnel administratif.

Par contre, il ressort un manque de communication avec le public sur le suivi des équipements du club.

3.3.4 Un budget bien défini.

Les recettes des clubs.

Il est très difficile d'établir une synthèse à propos des cotisations des clubs étant donné leur grande diversité par catégorie sportive, comme le montre le tableau ci-dessous :

Tableau 14: Recettes des clubs par catégorie d'affiliation

Catégories	Minimum	Maximum	Moyenne
Sénior-vétéran	15€/an	150€/an	100€/an
Famille	35€/an	75€/an	55€/an
Loisir	10€/an	125€/an	+60€/an
Toute catégorie	25€/an	600€/an	280€/an
Etudiant	50€/an	100€/an	75€/an
Adulte	18€/an	240€/an	+120€/an
Licencié	22€/an	150€	+65€/an
Officiel	45€/an	60€/an	+52€/an
Cadet-junior-minime-scolaire	25€/an	390€/an	+210€/an
Débutant	50€/an	75€/an	+63€/an
Formation	80€/an	400€/an	240€/an
Adolescent	100€/an	100€/an	100€/an
Carte membre	25€/an	30€/an	+27€/an
Compétiteur	25€/an	1050€/an	+540€/an

Tous les clubs perçoivent des cotisations annuelles et la plupart sous forme d'un appel annuel. Les cotisations varient de 27€/an au minimum à 540€/an au maximum.

Quelques clubs ont un mode de perception des cotisations différent, par exemple des cotisations au semestre ou au mois, quelques-uns offrant un tarif dégressif pour des membres d'une même famille, comme on peut le voir pour ces quelques exceptions dans le tableau suivant :

Tableau 15: Exemple de cotisation dans les quatre clubs de la Ville de Luxembourg

Club	Cotisation
CAL Spora Luxembourg	tous 100€/mois 1athlète 100€/an 2athlètes 150€/an 3 et plus 180€/an
Mini-golf club Roudeleiw Luxembourg	jeunes 25€/semestre adulte/senior 50€/semestre loisir 60€/semestre
Tennis Club Stade	mini tennis 310€/an poussins/minimes/cadets/junior 390€/an abonnement été 175€/semestre abonnement hiver 240€/semestre
Gymnastique Cents Gronn	minimes 40€/trimestre junior-senior 50€/trimestre

Les dépenses des clubs.

Tableau 16: Dépenses des clubs par catégorie

Catégories	Minimum	Maximum	Moyenne
Mineur	550€/an	10000€/an	5275€/an
Senior	80€/an	60000€/an	30040€/an
Loisir	1500€/an		1500€/an
Espoir	210€/an	55000€/an	27605€/an
Junior	550€/an	3000€/an	1775€/an
Vétéran	650€/an		650€/an
Ecole	8768€/an		8768€/an
Adulte	1500€/an	14000€/an	7750€/an
Débutant	346€/an		346€/an
Poussin	2000€/an	5400€/an	3700€/an
Minime	220€/an	12000€/an	6110€/an
Scolaire	3000€/an	9000€/an	6000€/an
Cadet	200€/an	12000€/an	6100€/an
Toute catégorie	400€/an	45000€/an	22700€/an
Total des dépenses			128319€/an

Tous les clubs répondants ont dépensé cette année en moyenne un total de 128 319 euros.

La catégorie qui dépense le plus est la catégorie séniors suivie de la catégorie espoir. Par contre ce sont les débutants qui dépensent le moins avec les vétérans.

Les séniors, catégorie la plus peuplée et la plus engagée au niveau de l'exercice sportif, est celle qui génère le plus de dépenses avec une moyenne de 30 040€/an en moyenne.

Les aides publiques aux associations.

Les associations sportives reçoivent non seulement de l'aide en personnels et en matériels mais aussi des aides financières pour mieux se développer et subvenir à leurs besoins.

Les clubs estiment recevoir des aides annuelles sous forme :

- de matériel : 26,13%
- de main d'œuvre : 15,90%
- de subventions : 72 %
- Autres : 20,45% soit sous forme de gratuité de salle, d'installation, de remboursements d'arbitres, de location de bassins, piscines, de sponsoring, de nettoyage, de conciergerie, de fourniture de chaises et tables par exemples.
- Pas répondu: 19,31 %

Les subventions qui sont les aides les plus importantes pour les associations sportives, sont réparties comme suit :

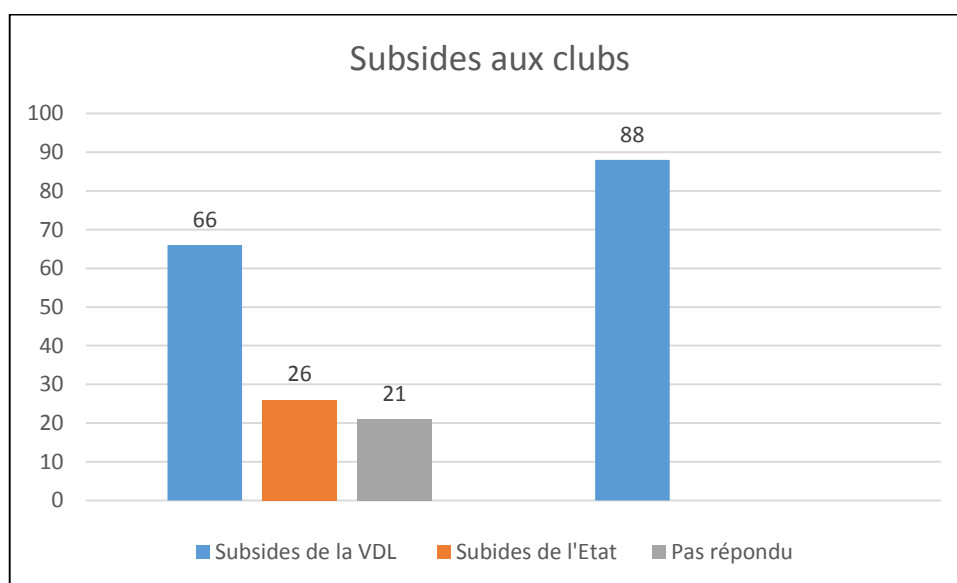


Figure 19: Subsides aux clubs

- 75 % des clubs annoncent recevoir des subventions annuelles ou semestrielles de la Ville de Luxembourg.
- 30 % disent recevoir des subventions de l'Etat une fois par an.
- 24 % n'ont pas répondu (ne reçoivent rien ?)

En exemple, on peut citer deux cas recevant le plus et deux autres cas recevant le moins de subvention de la Ville de Luxembourg et de l'Etat.

Tableau 17: Exemples des subventions minimal et maximal des clubs de la Ville de Luxembourg

Clubs	Minimum
Badminton Européen	350€/an VDL
Hiversport Patinage Vitesse	199€/an Etat

Clubs	Maximum
Football Red Stan Merl	25000€/an VDL
Swimming Luxembourg	6000€/an Etat

L'Etat accorde des subventions aux plus gros clubs de la Ville de Luxembourg. La somme octroyée varie en fonction de la popularité, des résultats sportifs et du nombre de licenciés des clubs. D'après les renseignements reçus des clubs recevant des subventions de l'Etat, en moyenne, la somme accordée est de 1200euros/an.

De plus, les clubs de la Ville reçoivent de ses autorités, une subvention pouvant aller de 350 euros à 25.000 euros/an.

L'importance des manifestations sportives.

Les manifestations, qui sont médiatisées pour les clubs importants, sont d'un grand intérêt pour eux car elles permettent de faire connaître leurs activités et aussi d'augmenter leurs finances. A titre d'exemple, soulignons que la recette la plus faible d'une manifestation sportive renseignée est de 30 euros et la recette la plus élevée est de 60.000 euros.

Un manque pour les aides : très peu de sponsoring.

Seuls 10% des clubs annoncent un sponsoring générant des recettes suffisantes. Les 90% restants n'ont pas cette aide. Les raisons invoquées par les clubs pour préciser ce manque de support sont :

- la difficulté pour le club à trouver des sponsors ;
- la sous-médiatisation et le manque de visibilité de certains sports ;
- la crise économique ;
- le manque d'intérêt des sponsors ;
- la mauvaise situation géographique et des difficultés d'accès pour certains petits clubs.

Le sponsoring des clubs de sports de la Ville de Luxembourg est quasi inexistant. Les raisons les plus souvent évoquées par les clubs pour cette absence de parrainage sont la crise économique et les difficultés pour eux à en trouver.

3.3.5 L'affectation du budget des clubs.

A partir des réponses reçues, on voit que le budget des clubs peut être affecté à quatre postes :

Tableau 18: Affectation du budget aux clubs de la Ville de Luxembourg

L'organisation et à la gestion	57
Les entraînements quotidiens ou spécifiques	58
L'entretien du bâtiment, la sécurité, la remise en état	24
L'acquisition du matériel sportif	52
Pas répondu	19

Sur ces quatre postes, les deux budgets les plus sollicités par les clubs sont ceux destinés aux entraînements quotidiens ou spécifiques et à l'organisation-gestion mais pas à égalité.

La plus grosse part du budget va aux entraînements quotidiens ou spécifiques.

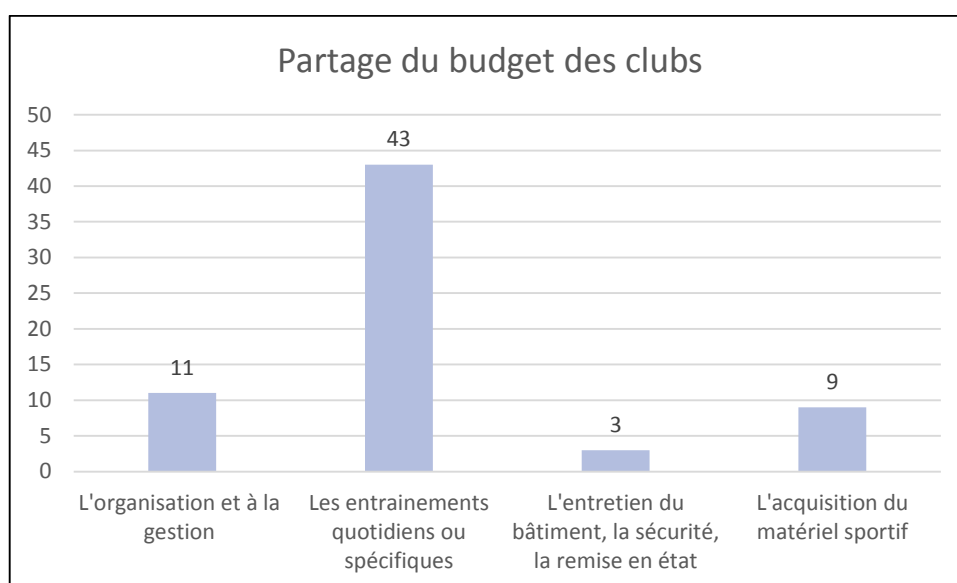


Figure 20: Partage du budget des clubs de la Ville de Luxembourg

Les entraînements quotidiens ou spécifiques sont sans équivoque la plus grosse dépense annoncée par la moitié des clubs de la Ville de Luxembourg.

3.3.6 La vision des dirigeants sur leur association

Les qualités de leur association sportive

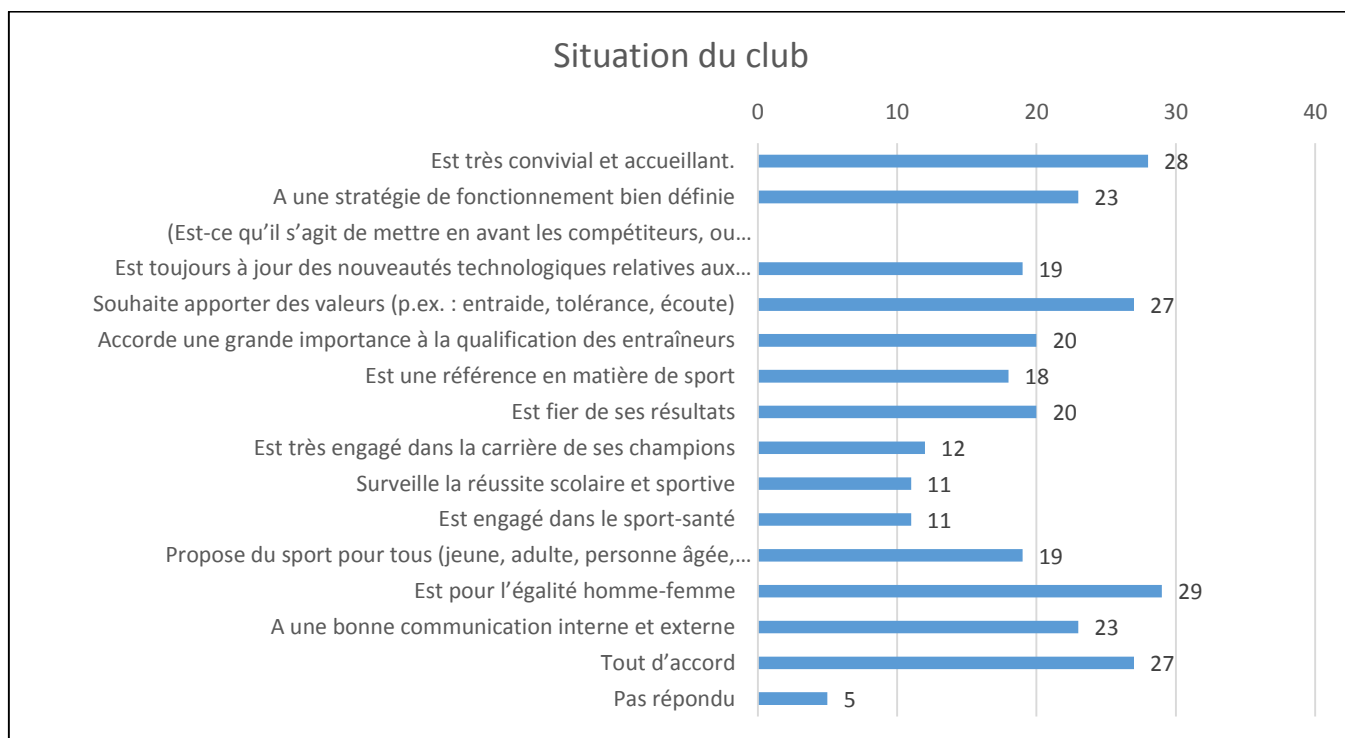


Figure 21: Situation du club

D'après les réponses reçues, les dirigeants attachent de l'importance :

- avant tout à l'égalité homme-femme ;
- puis à la convivialité, à l'accueil et à l'apport de valeurs à leurs sportifs ;
- dans une moindre mesure au sport-santé ou à la surveillance de la réussite scolaire et sportive, à la fierté des résultats sportifs obtenus, à l'engagement dans la carrière des champions ou même à la qualification des entraîneurs.

Les clubs insistent plus sur l'aspect convivialité, bonne entente et apport de valeurs mais moins sur les requis pour faire des résultats sportifs. Il semble qu'on insiste davantage sur le sport - loisir plutôt que sur le sport- compétition.

Les imperfections au sein de leur association sportive

La concurrence importante venant d'autres clubs	17
Le manque de compétence des cadres/entraîneurs	10
Les infrastructures qui ne sont plus aux normes	25
Les infrastructures qui ne sont pas sûres	20
Les finances	34
La communication interne et externe	16
Les créneaux horaires disponibles	22
Rien	26
Autre*	11

*manque hall/fermeture congé/recrutement de nouveau/durée de la saison/reconnaissance par les autorités nationales/entraînement de différents âges et différents niveaux/manque de terrain en heure de pointe/ frais de personnel/manque d'entraîneur à temps partiel/grande diversité en ville /manque de bénévole

Les plus grosses difficultés dans les clubs sont dans l'ordre :

- les finances ;
- les infrastructures qui ne sont plus aux normes ;
- les créneaux horaires disponibles ;
- les infrastructures qui ne sont plus sûres ;
- la concurrence importante venant d'autres clubs ;
- la communication interne et externe ;
- le manque de compétence des cadres/entraîneurs.

Il est important de savoir si ces difficultés persistent depuis quelque temps ou si elles sont plus récentes.

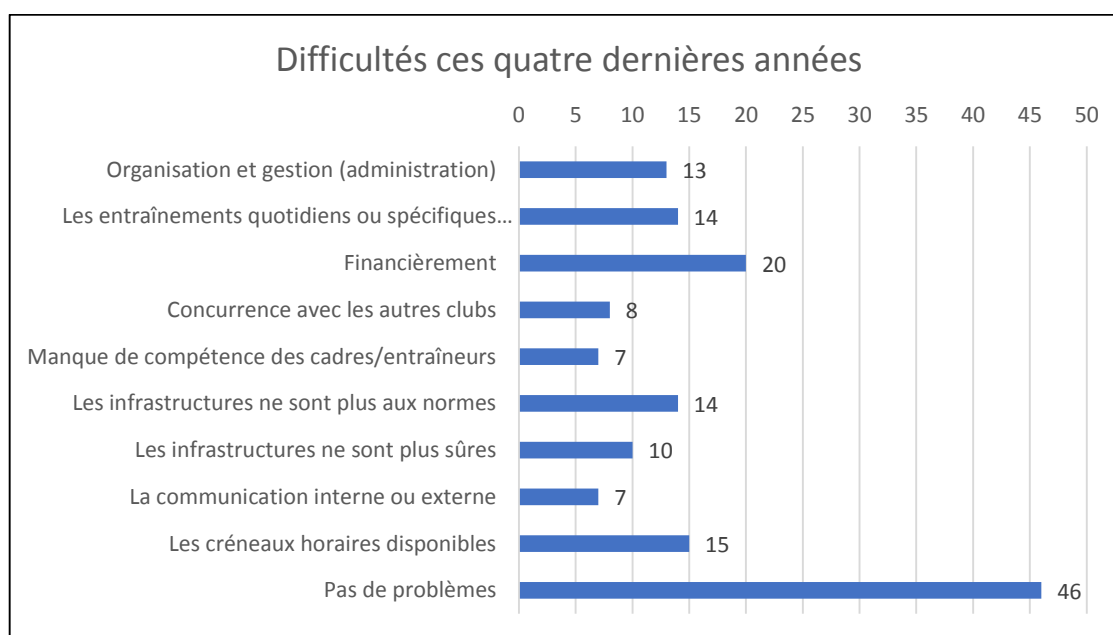


Figure 22: Difficultés ces quatre dernières années

Pendant ces quatre dernières années, la moitié des clubs qui ont répondu au questionnaire n'ont pas eu de problèmes.

Pour les autres, les problèmes les plus importants annoncés touchent aux :

- finances ;
- créneaux horaires ;
- entraînements quotidiens ou spécifiques ;
- infrastructures qui ne sont plus aux normes.

3.3.7 Les améliorations au fonctionnement des associations sportives de la Ville de Luxembourg vues par leurs dirigeants

Compte tenu des réponses venues des clubs, on peut résumer leurs points de vue comme suit :

Tableau 19: Propositions d'améliorations du fonctionnement

Propositions d'améliorations du fonctionnement	
Infrastructures	normes handicapés- accès rénovation création de nouveau hall éclairage des stades présence d'un espace VIP présence et/ou rénovation d'un parking présence et/ou rénovation d'un club house réfection et entretien d'un terrain de tennis publicité nouvelle piste de cyclisme rénovation sanitaires, douches, vestiaires mise à disposition de locaux nouvelle salle de boxe
Subsides	augmentation des subsides disponibilité pour la formation des jeunes pour le matériel pour les entraîneurs- encadrants pour les tournoi et compétitions pour l'élite sportive manque de soutien du Ministère des Sports participation aux frais des entraîneurs cotisation raisonnable pour le sport pour tous couverture des frais de l'entraîneur diplômé- sport pour tous simplification du dossier de demande des subsides
Matériel	aide pour le remplacement du matériel renouvellement mais utilisé par plusieurs clubs prévision d'une camionnette de déplacement accès internet achat et stockage des tatamis

Autres	entretien espace vert stop au changement de hall pendant les congés scolaires fourniture de poubelles et utilisation de l'eau du réseau obtention de prêts bancaires avec la Ville de Luxembourg comme garante révision des créneaux horaires recherche et formation d'entraîneurs- officiers de table amélioration de la communication et de la publicité proposition d'une activité supplémentaire à la Ville de Luxembourg disposition de salles en hiver obtention d'un minibus recherche de pistes pour obtenir de l'argent
---------------	--

- Il est à noter ici qu'un tiers des clubs n'ont pas répondu à la question.
- Pour les répondants, les infrastructures restent le point sensible et 40 % de l'ensemble des clubs ont cité des points d'amélioration précis à ce sujet.
- Le deuxième point important concerne les subsides. De façon générale, beaucoup de clubs souhaitent une augmentation des subsides. Plusieurs prévoient utiliser les subsides pour la formation des jeunes et une participation aux frais des entraîneurs.
- Plusieurs clubs souhaitent un renouvellement du matériel en le partageant entre différents clubs d'une même discipline.
- Finalement d'autres propositions comme revoir les créneaux horaires ou l'accès à des halls d'entraînement pendant les congés scolaires ou pendant l'hiver sont aussi citées.
- Certains mettent en avant l'aspect écologique en demandant des infrastructures plus saines et plus propres.

3.3.8 La réaction des dirigeants des clubs à une proposition spécifique de la Ville

La présence d'un entraîneur qualifié est-elle une solution pour l'avenir des associations sportives de la Ville de Luxembourg ?

Tableau 20: Présence d'un entraîneur qualifié

Présence d'un entraîneur qualifié	
Oui	41
Non	47

Sur les 88 clubs qui ont répondu, un peu plus de la moitié des clubs ne sont pas pour la présence d'un entraîneur ou cadre technique qualifié et rémunéré en partie par l'Etat ou la Ville de Luxembourg.

Pour les autres qui ne représentent même pas 50% des clubs, les moyens qu'ils se proposent de fournir iraient d'abord à :

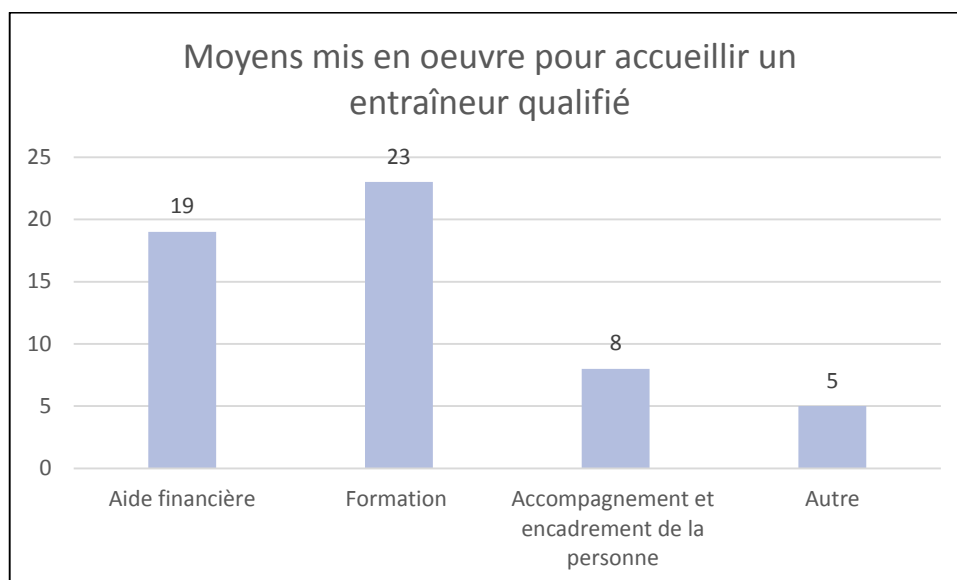


Figure 23: Moyens mis en œuvre pour accueillir un entraîneur qualifié

- la formation
- une aide financière plus ou moins importante
- un accompagnement et encadrement de la personne
- autre : Sponsors/Aider à trouver un travail

Les propositions des clubs pour l'avenir sont multiples :

Tableau 21: Propositions d'amélioration du fonctionnement

Propositions d'amélioration du fonctionnement	
Financier	Augmentation des cotisations Avoir des tarifs plus élevés pour l'école de tennis Nécessité de subventions plus importantes car, par exemple, suppression d'un poste d'entraîneur-cadre diplômé car coût trop élevé. Co-financement pour tous les clubs Existence d'un salaire de mi-temps dont 70% viendraient du financement de l'Etat et les 30% restants viendraient des fédérations qui récupérerait les frais sur les clubs Répartition financière entre l'Etat, la Ville de Luxembourg, la fédération et les clubs
Autres	Aide de l'Etat Création d'une carte membre d'honneur Prévision d'un temps plein pour un entraîneur venant de l'étranger

	<p>dans une discipline et aide pour lui trouver un autre emploi à temps partiel afin de compléter son revenu</p> <p>Proposition d'un logement à coût réduit pour un entraîneur</p>
--	--

Après avoir fait une analyse globale des associations sportives, il est intéressant de faire une comparaison entre les sports collectifs et les sports individuels pour voir si les constats et les demandes sont différents.

Les clubs de sports collectifs ont été rassemblés en huit groupes : le basketball, le handball, le hockey sur gazon, le football, le hockey sur glace, le volleyball, le cricket et l'amicale sportive des handicapés physiques du Luxembourg. A l'examen de ces huit catégories, voici les points marquants :

- leur nombre de licenciés est surtout en augmentation ;
- ils pratiquent dans des infrastructures qu'ils estiment en bon, voire en excellent état;
- les aides obtenues viennent surtout de la Ville de Luxembourg et quelques-unes proviennent aussi de l'Etat ;
- les problèmes rencontrés cette année comme lors des quatre dernières années concernent en premier lieu les finances et les horaires. Ensuite viennent les problèmes des infrastructures qui ne sont plus aux normes et/ou sécuritaires puis le manque de compétence des entraîneurs-cadres.

Les sports individuels sont regroupés en 19 disciplines différentes : l'alpinisme et l'escalade, les arts martiaux, l'athlétisme, l'aviation, le badminton, la boxe, le canoë-kayak, le cyclisme, l'équitation, la gymnastique, l'haltérophilie, le minigolf, le parachutisme, le tennis, le tennis de table, le tir à l'arc, la voile, les sports aquatiques et les sports automobiles.

- Leur nombre de licenciés est plutôt en stagnation;
- les infrastructures sont qualifiées de bonnes ;
- les aides obtenues proviennent surtout de la Ville de Luxembourg et quelques-unes viennent aussi de l'Etat comme pour les sports collectifs ;
- les problèmes qu'ils décrivent comme les plus importants concernent les infrastructures qui ne sont plus aux normes et peu sécuritaires. S'ensuivent les problèmes de créneaux horaires qui ne sont pas toujours adaptés et le manque de finances.

Enfin, ont été regroupés les sports qui sont pratiqués de façon collective et individuelle soit l'escrime, la danse et les sports d'hiver.

- Ils voient leur effectif stagner;
- l'état des infrastructures est excellent ;
- les aides proviennent de la Ville de Luxembourg et de l'Etat ;
- les problèmes qu'ils rencontrent sont la concurrence avec les autres clubs et le manque de finances. Ils soulignent aussi un manque de motivation des bénévoles et un manque de reconnaissance des autorités nationales.

La comparaison entre les sports collectifs et les sports individuels ne permet pas de voir de grosses différences entre eux. Un seul point peut les différencier : les difficultés rencontrées ce qui montre que leurs priorités ne sont pas identiques.

3.4 Etat des lieux des associations sportives de la Ville de Luxembourg

3.4.1 Facteurs matériels

Il ressort des réponses des clubs que les infrastructures et les finances sont leurs grands points de préoccupation.

3.4.1.1 Infrastructures

- De façon générale, les responsables des clubs estiment leurs infrastructures bonnes voire excellentes qu'il s'agisse de la qualité du matériel, de son entretien, des horaires d'ouverture et de la qualité du personnel administratif.
- Toutefois, certaines d'entre elles doivent être rénovées. De plus, il semble que les informations à destination du public ne soient pas toujours communiquées.

3.4.1.2 Finances

- La Ville de Luxembourg (et l'Etat) soutiennent les clubs en les dotant d'aides annuelles ou semestrielles en matériel, en main d'œuvre et en argent ; c'est ce qu'annoncent 75% des clubs pour la Ville et 30% pour l'Etat.
- Un fait curieux est à signaler : environ 20% des clubs n'ont pas répondu à la question relative aux aides venant des pouvoirs publics et 25 % n'ont pas émis de réponse au sujet des subsides venant de la Ville et de l'Etat. Certains avancent un argument de confidentialité qui semble assez curieux dans le contexte de l'enquête. En ce qui concerne les dépenses effectuées par les clubs, la plus grosse part annoncée est consacrée aux entraînements.
- Seuls 10% des clubs annoncent un parrainage extérieur ce qui semble signifier que le sponsoring est quasi nul pour les clubs de la Ville de Luxembourg.

3.4.2 Facteurs humains

La vie dans les clubs met en présence des sportifs, des gestionnaires bénévoles et/ou salariés, des encadrants bénévoles et/ou salariés et des intervenants extérieurs. Voici ce qui ressort de l'enquête à leur sujet :

3.4.2.1 Sportifs

- En général, le nombre de licenciés dans les clubs est au moins stable et, pour la moitié d'entre eux, est en augmentation. De plus, dans environ 2/3 des clubs, les affiliés font preuve d'une grande fidélité puisqu'ils restent 10 ans et plus dans leur club. Autre fait intéressant souligné par les clubs, leur caractère cosmopolite ce qui favorise l'intégration des étrangers.
- Les clubs de la Ville sont peuplés avant tout de sportifs masculins ; la pratique sportive féminine est tournée vers des sports spécifiques dits féminins. En ce qui concerne l'âge des sportifs, il est à remarquer que les catégories d'enfants plus jeunes sont très peu représentées. Autre point négatif, le caractère cosmopolite des clubs ne présente pas que des avantages car ils ne peuvent représenter le pays dans des compétitions internationales ce qui diminue le nombre de sportifs potentiellement haut niveau. Et enfin, alors que beaucoup de clubs, même ceux incluant le sport-loisir, pratiquent de la compétition et

affectent la plus grosse part de leurs dépenses aux entraînements, il est curieux de constater qu'ils alignent leurs entraînements sur le calendrier scolaire plutôt que sur les exigences de la discipline sportive pour atteindre des résultats.

3.4.2.2 Bénévoles

- Les clubs sportifs de la Ville comptent beaucoup de bénévoles à tous les niveaux. Les responsables des clubs ont une vision axée plus sur le sport-loisir que sur le sport-compétition car ils mettent l'accent sur la convivialité, l'accueil et l'apport de valeurs.
- Qu'il s'agisse de tous les gestionnaires ou des encadrants sportifs, l'enquête démontre que la presque totalité est composée de bénévoles le plus souvent non qualifiés et donc qu'il existe très peu de personnel salarié dans les clubs. Comme déjà souligné, on remarque une grande majorité d'hommes parmi ces responsables. Au niveau sportif pur, les responsables ne se disent pas nécessairement fiers des résultats obtenus, ils ne se sentent pas engagés dans la carrière des sportifs et apportent peu d'attention à la qualification des entraîneurs et insistent peu sur les impératifs requis pour l'obtention de résultats.

3.4.2.3 Relations avec intervenants extérieurs

- Une grande majorité des clubs annonce être en relation prioritairement avec la Ville de Luxembourg et avec d'autres clubs. Entre clubs ils collaborent surtout au plan des entraînements et des compétitions puis des échanges d'informations.
- Un autre fait curieux a été relevé: le faible résultat obtenu pour la collaboration des clubs avec leur Fédération et avec l'Etat. Par ailleurs, seuls 23 % des clubs de la Ville annoncent coopérer avec les écoles.

3.4.2.4 Perspectives d'amélioration vues par les responsables des clubs

- Les responsables des clubs ont présenté une série d'améliorations pour un fonctionnement meilleur de leur structure ; les infrastructures et les subsides sont les deux réponses les plus souvent apportées.
- Autre point curieux : 1/3 des clubs n'a pas jugé bon de répondre à cette question.
- A la question relative à la présence souhaitée d'un entraîneur ou d'un cadre qualifié en partie rémunéré par l'Etat ou la Ville, un peu plus de la moitié des clubs répondent négativement. Pour l'autre moitié, les moyens à mettre en œuvre seraient surtout destinés à la formation. Donc, en fonction des réponses reçues, on remarque qu'une petite moitié des clubs de la Ville soulignent le problème de la qualification des entraîneurs et que la grosse moitié ne souhaite même pas un entraîneur dont la rémunération serait assurée en partie par les pouvoirs publics.

3.5 Recommandations/orientations

En partant de l'enquête et de l'état des lieux des clubs qui en découle, à la lumière de certaines prescriptions actuelles dans le domaine de l'organisation du sport, il est possible d'établir quelques recommandations ou orientations afin de tenter de résoudre les problèmes.

3.5.1 Facteurs matériels

3.5.1.1 Infrastructures

En fonction de ce que nous disent les clubs sur le terrain, même s'ils sont contents dans l'ensemble des infrastructures utilisées, il sera nécessaire dans certains cas de procéder à une rénovation de l'infrastructure utilisée par exemple en y ajoutant certaines parties utiles aux usagers : vestiaires, douches, sanitaires, club house. De plus, en suivant la loi du 29 mars 2001⁵¹ portant sur l'accessibilité des lieux ouverts au public à tous, il conviendra lors de la rénovation de vérifier que les infrastructures fournissent un accès à tous y compris aux personnes à mobilité réduite.

Etant donné la répartition des journées de travail et de scolarité, il arrive très souvent que les infrastructures sportives soient surchargées aux mêmes moments. Pour éviter ces encombrements, quelques pistes de solutions peuvent être évoquées mais ne dépendent pas nécessairement des autorités de la Ville :

- favoriser le sport en entreprise en encourageant cela par des aides ce qui permettrait de désengorger les créneaux horaires chargés;
- prévoir pour toute infrastructure sportive une ouverture libre au public dans certains créneaux horaires ;
- encourager les associations à s'adapter aux plannings sportifs plutôt qu'aux disponibilités des infrastructures.

3.5.1.2 Finances

- Les réponses des clubs montrent une demande récurrente d'aides financières plus élevées aux autorités politiques qui ne rechignent pas à intervenir car pratiquement tous les clubs de la Ville de Luxembourg reçoivent des subsides de leurs autorités. Certains clubs ont avancé une solution à ce sujet : l'intervention de la Loterie nationale. Lorsqu'on lit des articles traitant du financement du sport par les loteries, on voit par exemple qu'en 2013, au Luxembourg, le mouvement sportif a obtenu 1,025 million d'euros de subventions de la Loterie nationale via la Fondation « *Œuvre nationale de secours Grande-Duchesse Charlotte* » ce qui représente comme part de subvention, 5.85 %. En comparaison, la même année, des pays comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne et le Danemark ont reçu respectivement de leur Loterie nationale, 13 %, 17.60 % et 26% de subventions attribuées à la promotion du sport.⁵² Si la Loterie nationale consacre une part plus élevée de subventions à la promotion du sport, cela touchera les clubs de la Ville sans entamer les budgets publics.
- Autre problème dont se plaignent les clubs de la Ville : le manque de sponsoring. Il est donc souhaitable de renforcer le partenariat avec les entreprises de la Ville et même du pays vu sa taille sous condition de disposer d'une meilleure visibilité notamment dans les médias.

3.5.1.3 Médiatisation

- Elle existe mais essentiellement pour les sportifs-élite comme les Frères Franck et Andy Schleck en cyclisme et Raphaël Stacchiotti, Laurent Carnol, Monique Olivier, en natation,

⁵¹ Loi 29 mars 2001 portant sur l'accessibilité des lieux ouverts au public publiée au Mémorial A n° 43 du 17.04.2001. <http://eli.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2001/03/29/n1>

⁵² COSL. Concept du sport intégré au Grand-Duché de Luxembourg., teamletzebuerg.lu/wp-content/uploads/2014/08, p.48.

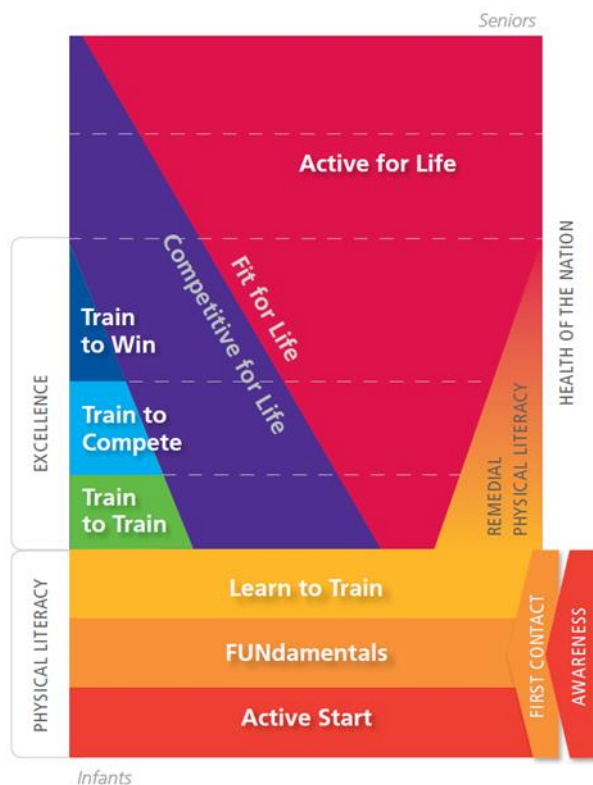
Gilles Muller et Mandy Minella en tennis qui se retrouvent fréquemment sur la scène internationale et deviennent des sortes de « héros » nationaux, modèles pour la jeune génération et facteur de dynamisation de la discipline sportive. Cela vaut également pour des disciplines collectives comme le football, le handball et le volleyball et le basketball uniquement pour les grands clubs.

- Par contre, la médiatisation pour les sportifs non élite et pour les plus petits clubs est quasi inexistante.
- Donc, il est souhaitable de donner davantage d'écho aux manifestations sportives d'un grand nombre de clubs afin de les connaître ainsi que le sport qu'ils pratiquent et, en les mettant au-devant de la scène, de susciter de l'intérêt et de l'engouement pour eux.

3.5.2 Facteurs humains

3.5.2.1 Jeunes

Il ressort de l'enquête auprès des clubs que les jeunes sportifs entrent dans la pratique sportive organisée trop tard par rapport aux prescriptions souhaitées internationalement comme le montre le tableau ci-dessous extrait d'un travail rédigé par le « *Canadian sport for life quality sport & physical activity* »⁵³ :



- Active start : 0-6 ans filles et garçons
- Fundamentals : 6-9 garçons ; 6-8 filles
- Learn to train : 9-12 ; 8-11
- Train to train : 12-16 ; 11-15
- Train to compete : 16-23 ; 15-21
- Train to win : 19+ ; 18+

Figure 24: Progression du développement au long terme de l'athlète

Selon les recommandations concernant le meilleur développement dans la carrière sportive, il faut commencer très tôt et suivre pas à pas les différentes étapes d'évolution. Lorsqu'on arrive dans un sport par exemple à l'étape « *Learn to train* » qui correspond à l'âge 9-12 ans pour les garçons et 8-11

⁵³ CS4L Management Group, CS4L Leadership Team. 2014. Long-Term Athlete Development. Canada, p.44.

ans pour les filles, on n'a pas les acquis sportifs nécessaires pour atteindre cette étape et donc on ne peut s'attendre à des résultats sportifs excellents. Or, d'après les réponses des clubs, les enfants n'y sont pas présents dans les tranches d'âges inférieures. Pour celles-ci, l'apprentissage sportif dépend d'abord des familles puis des encadrants dans l'enseignement pré-scolaire et fondamental mais à ces niveaux, il n'y a pas d'exigence de formation contrairement à l'enseignement secondaire (à partir de 12 ans donc trop tard). De ce constat, on peut souhaiter :

- une détection plus rapide des jeunes présentant des dispositions pour la pratique sportive devant se dérouler tant à l'école que dans les clubs
- des échanges sportifs amicaux intercommunaux entre des écoles et aussi entre des clubs le souhaitant
- la mise sur pied de « Jeux de la Grande Région »⁵⁴ par exemple tous les deux ans. Son organisation serait calquée sur celle des Jeux Olympiques et ils permettraient à des jeunes de se retrouver et d'avoir une émulation plus large en se confrontant à des sportifs de 3 autres pays, à l'image de ce qui se fait au Canada avec les Jeux du Québec et les Jeux de l'Acadie, pépinières de jeunes talents que l'on retrouve par la suite dans les équipes nationales ou comme athlètes de très haut niveau. Les échanges pourraient se faire au nom de son école ou de son club sportif ce qui induirait une grande motivation des enfants. Une version handisport pourrait être aussi envisagée.

Afin de renforcer le partenariat Ville-écoles et Ville-clubs, pourquoi ne pas élire un « sportif scolaire » de l'année avec large couverture médiatique pour stimuler l'esprit de compétition, d'émulation entre les jeunes et récompenser le plus méritant et ainsi augmenter la motivation des jeunes pour le sport.

3.5.2.2 Adultes

D'après l'enquête réalisée auprès des clubs de la Ville, leurs responsables sont presque tous bénévoles le plus souvent non qualifiés et moins motivés par les impératifs sportifs que par la convivialité et l'accueil par exemple ce qui peut causer quelques problèmes pour une organisation sportive efficace. Comme remèdes potentiels à cet état de fait, voici quelques pistes recommandées :

- d'abord, suggérer fortement aux bénévoles de suivre les formations mises en place par la Ville ou l'Etat ainsi que l'évolution continue de sa discipline sportive qui pourrait régulièrement faire l'objet de colloques afin de partager son expérience et de discuter des nouveautés. Ainsi on disposerait de bénévoles plus compétents tant au plan administratif que sportif et sans doute plus imaginatifs pour la discipline et ainsi plus motivés à la mettre en valeur.
- Insister davantage sur la récompense existant depuis 2009 des « Bénévoles sportifs de l'année » auprès de chacun des clubs afin qu'ils mettent en avant annuellement leur bénévole le plus dévoué et engagé, étant bien entendu qu'il ne s'agit pas d'un enjeu financier mais d'une valorisation du bénévole.
- Assurer la relève des bénévoles en proposant dès que possible des formations pour les sportifs pratiquants par exemple : la formation « Premiers secours » en natation.

⁵⁴ Voir la figure 2, Carte de la Grande Région, p.10.

Dans la seconde partie du travail, on a constaté l'intervention de trois acteurs principaux dans l'organisation du sport des associations de la Ville de Luxembourg : La Ville, l'Etat et les associations elles-mêmes.

Le travail réalisé montre que la Ville applique au mieux les directives de l'Etat à propos de l'organisation sportive. C'est vrai pour les infrastructures, pour la mise en œuvre du « Sport pour tous » dans des programmes variés, touchant tous les publics et dispensés par des moniteurs qualifiés par le Service des Sports, pour les subsides accordés aux clubs et pour les récompenses données aux sportifs et aux bénévoles sportifs.

Cependant, dans l'enquête faite auprès des clubs de la Ville, à côté des éléments de satisfaction, on voit apparaître des mécontentements concernant les finances insuffisantes, les infrastructures non aux normes, les créneaux horaires disponibles par exemple. Des améliorations semblent donc attendues par les clubs mais elles n'impliquent pas toutes la Ville de Luxembourg. Certains changements demandés concernent plutôt l'Etat et les associations elles-mêmes. Lorsque des clubs parlent d'augmenter la part donnée par la Loterie nationale pour la promotion du sport, cela ne concerne pas la Ville mais l'Etat via « L'Œuvre Nationale de Secours Grande-Duchesse Charlotte ». Il revient aussi aux clubs eux-mêmes de s'investir, de rester motivés et de veiller à la formation et à son suivi, à la relève, aux résultats de leurs sportifs et aussi à l'évolution de leur pratique sportive.

Il revient à chaque acteur d'accomplir sa part de travail car attendre tout de l'un d'eux est trop confortable et n'apporte aucun résultat positif pour les associations.

Pour potentialiser au mieux les relations entre les trois acteurs cités, la Ville de Luxembourg détient un rôle de moteur ou de plaque tournante entre les clubs qui demandent toujours plus et l'Etat qui impose des directives.

CONCLUSION

Au terme de notre travail, après avoir dessiné les grands traits du pays en lien avec l'organisation du sport et avoir traité les données du questionnaire envoyé aux associations sportives de la Ville de Luxembourg pour en regrouper les points importants et présenter quelques recommandations pour l'avenir, nous pouvons répondre avec davantage de précision à la question qui était posée dans l'introduction : un pays à PIB élevé présente-t-il une organisation du sport sans failles ?

A première vue, tant au Luxembourg qu'à travers l'analyse des clubs de sa capitale, la situation du sport semble bien correcte : infrastructures satisfaisantes, finances régulièrement octroyées par les instances publiques, écoute récurrente de celles-ci, programmes sportifs aux normes actuelles pour toutes les catégories de personnes, grande diversité des clubs et des disciplines.

Toutefois, une analyse plus précise de la situation grâce aux retours au questionnaire fait apparaître des points négatifs relatifs à des fondamentaux dont il faut s'occuper pour améliorer le fonctionnement général du sport partout dans le pays:

- concurrence improductive pouvant s'exercer entre bénévoles et salariés des clubs et interclubs souvent liée à une faiblesse des formations et des qualifications.
- démarrage trop tardif d'un apprentissage sportif structuré par des encadrants formés pour les jeunes
- retard dans la formation complémentaire des jeunes (exemple : premiers secours) freinant la relève

Finalement, on doit évoquer ici un aspect ne ressortant pas nettement des réponses au questionnaire mais ayant été évoqué par plusieurs experts lors d'études réalisées pour des sports précis ou ayant été constaté aussi personnellement et par des proches dans notre pratique sportive, c'est la mentalité qui ne sert pas le sport ni son évolution. On trouve ainsi dans une étude très pointue réalisée en 2011, pour le tennis luxembourgeois, cette conclusion qui m'apparaît comme le réel problème du sport dans mon pays : « *Le climat financier luxembourgeois fait qu'un grand nombre de joueurs et éducateurs rechignent à déployer leur énergie pour un projet sportif. Les conséquences du confort de vie élevé sont souvent à l'origine, selon les experts, de l'absence du goût de l'effort, de motivation et d'engagement de la part des acteurs.* »⁵⁵

La question posée et liant PIB élevé et sport sans faille est loin d'entraîner une réponse positive à tous points de vue car le bon état financier actuel du pays semble induire chez les sportifs et leurs gestionnaires une attitude que l'on pourrait qualifier « d'enfants gâtés » préférant leur confort aux exigences de pratiques sportives efficaces. Il est donc impératif pour tous, dirigeants, enseignants et parents de joueurs de sensibiliser les jeunes qui sont la relève sur l'existence des menaces découlant de pareille mentalité et de les motiver par des actions sportives rassembleuses. Les recommandations qui ont été faites en conclusion de l'enquête réalisée pour la Ville vont dans ce sens

⁵⁵ Kurt Salmon, Analyse 360° du tennis luxembourgeois, juin 2011, p.44.

BIBLIOGRAPHIE

Analyse 360° du Tennis Luxembourgeois Se donner les moyens de prendre la balle au bond? 2011. Luxembourg: Kurt Salmon Luxembourg /Fédération luxembourgeoise de tennis, p.44

Article Luxembourg dans l'Encyclopédie en ligne WIKIPEDIA

Article Population sur le Portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg, 17-04-2015

Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg, COSL, 2014, p.10, 11, 48

CS4L Management Group, CS4L Leadership Team. 2014. Long-Term Athlete Development. Canada, p.44.

Etude Eurobaromètre spécial Citoyens Union européenne et le sport.

Flambeau XXIIe Jeux Olympiques d'Hiver à Sotchi IIe Jeux Olympiques de la Jeunesse 2014 à Nanjing. 2015. Flambeau 80. Luxembourg: Comité Olympique et Sportif Luxembourgeois (COSL).

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Luxembourg_\(ville\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Luxembourg_(ville))

<http://franceolympique.com/files/File/actions/sante/documentation/2012> Le sport dans la société, p.11 CNOSF

<http://lorraine.franceolympique.com/art.php?id=35711>

<http://teamletzebuerg.lu/2014/07/presentation-du-concept-integre-pour-le-sport-au-luxembourg>, Luxemburger Wort, 30 juillet 2014

<http://www.initiadroit.com/doc.php?theme=25>

<http://www.sport.public.lu/fr/actualites/articles/2015/03/rapport-activite-2014/rapp-act-2014>, pp.5-6.

http://www.univ-reims.fr/gallery_files/site/1/90/1129/1384/13621/13648.pdf Organisation du sport en France

http://www.vdl.lu/La_Ville/ Une identité forte

<http://www.vdl.lu/sports.html> Guide du sport de la Ville de Luxembourg 2014-2015.

<https://www.wort.lu/fr/panorama/classement-des-villes-ou-il-fait-bon-vivre-luxembourg-ville-se-positionne-a-la-11e-place-55d477d00c88b46a8ce5e985>

Jeux des petits États d'Europe fr.wikipedia.org/wiki

Loi 29 mars 2001 portant sur l'accessibilité des lieux ouverts au public publiée au Mémorial A n° 43 du 17.04.2001. <http://eli.legilux.public.lu/eli/etat/leg/loi/2001/03/29/n1>

MARGUE Charel, La population du Luxembourg, état en 1992, pp.21-25, dossier www.forum.lu

STATEC, Recensement de la population. 2013.

[VDL.lu/vdl_multimedia/Politique et Administration/Budget/Rapport de la Commission des Finances2015](http://VDL.lu/vdl_multimedia/Politique_et_Administration/Budget/Rapport_de_la_Commission_des_Finances2015).

WEY Cl., Sport et société au Luxembourg 1880-1890. Esquisse d'une étude socio-historique du sport luxembourgeois, Dans Forum Online, n°128-129, juillet 1991, pp.20-25.

www.aufeminin.com/temoignages-de-femmes/etat-des-lieux-mixite-et-sport-d21622c281703

www.cc.lu/services/luxembourg. Luxembourg, une économie dynamique. Chambre de Commerce Luxembourg, pp1-20., pp.37-38, p.75, Version février 2015.

www.csl.lu/publications-csl avril 2015, pp.139-141

www.d'Coque.lu

www.eu2005.lu/fr/savoir_lux/politique_economie/coeur_europe

www.fondation-idea.lu/wp-content/uploads/2015/07/Tableau-de-bord-du-mois-de-juillet-2015

www.guichet.public.lu/.../fr/.../referendum/referendum-2015 Référendum du 7 juin 2015-Citoyens-Luxembourg

www.lequotidien.lu. Economie 20 juillet 2015

www.luxembourg.public.lu/le-grand-duché.../monarchie. Le portail officiel du Grand-Duché de Luxembourg

www.luxembourg.public.lu / Votre porte d'entrée au Grand-Duché de Luxembourg

www.mjpublic.lu/nationalité. La Nationalité luxembourgeoise. Loi du 23 octobre 2008.Ministère de la Justice. Site du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg.

www.sante.lu Portail Santé Alimentation/ Activité physique

[www.sport.public.lu fr/actualites/articles/2015/03/](http://www.sport.public.lu/fr/actualites/articles/2015/03/) Rapport-activite-2014, p.72

www.sport.public.lu Sport.lu, le portail des sports au Luxembourg.

www.sport.lu Portail du sport au Luxembourg. Conférence de presse du Ministre des Sports Jeannot KRECKE, 24-01-2008 à l'INS et Concept intégré pour le sport au Grand-Duché de Luxembourg, COSL, 2014, p.4 et 10.

www.sports.gouv.fr/organisation/organisation-du-sport-en-france/les-principaux-acteurs

www.touteurope.eu/les-pays-de-union-européenne/luxembourg Luxembourg. Toute l'Europe

www.uni.lu/la_vie_au_luxembourg/a_savoir/l_economie_luxembourgeoise.

www.vdl.lu/vdl_multimedia/Politique+et+Administration/Budget/Rapport+de+la+Commission+des+Finances+2015.pdf, p.3

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1: Population totale du Luxembourg en 2015	7
Tableau 2: Taux d'immigration et taux d'émigration entre 1980 et 2013	7
Tableau 3: Augmentation de l'immigration au Luxembourg de 1980 à 2015.....	7
Tableau 4: Nombre de naturalisations de 2000 à 2013	8
Tableau 5: Evolution du nombre de club de football au Luxembourg de 1919 à 1939	13
Tableau 6: Budget 2015 de la Ville de Luxembourg.....	32
Tableau 7: Tranches d'âges et catégories sportives de trois clubs	39
Tableau 8: Les clubs de la Ville de Luxembourg proposant plusieurs disciplines	40
Tableau 9: Clubs voulant de nouvelles activités.....	41
Tableau 10: Répartition bénévole - salarié dans les clubs de la Ville de Luxembourg.....	41
Tableau 11:Qualification des bénévoles dans les clubs de la Ville de Luxembourg.....	42
Tableau 12: Horaires de travail par semaine par qualification	43
Tableau 13: Utilisation des infrastructures	46
Tableau 14: Recettes des clubs par catégorie d'affiliation.....	48
Tableau 15: Exemple de cotisation dans les quatre clubs de la Ville de Luxembourg.....	49
Tableau 16: Dépenses des clubs par catégorie	49
Tableau 17: Exemples des subventions minimal et maximal des clubs de la Ville de Luxembourg	51
Tableau 18: Affectation du budget aux clubs de la Ville de Luxembourg	52
Tableau 19: Propositions d'améliorations du fonctionnement	55
Tableau 20: Présence d'un entraîneur qualifié	56
Tableau 21: Propositions d'amélioration du fonctionnement	57

INDEX DES FIGURES

Figure 1: Carte du Luxembourg.....	6
Figure 2: Carte de la Grande Région.....	10
Figure 3: Marché du travail au Luxembourg: répartition résidents-frontaliers.....	11
Figure 4: Organigramme du sport au Luxembourg.....	15
Figure 5: D'Coque de Luxembourg.....	19
Figure 6: Organigramme du sport en France.....	21
Figure 7: Dépense sportive globale en France de 2004 à 2008.....	23
Figure 8: Situation et quartiers de la Ville de Luxembourg.....	27
Figure 9: Clubs loisirs ou/et compétitions en fonction du nombre de clubs.....	35
Figure 10: Fréquence des entraînements sur l'année.....	36
Figure 11: Représentation des sexes au sein des clubs.....	37
Figure 12: Evolution du nombre de licenciés dans les clubs.....	38
Figure 13: Durée d'affiliation des licenciés dans les clubs.....	39
Figure 14: Nombre de personnel bénévole qualifié en fonction du type de qualification.....	42
Figure 15: Les différents types d'affiliations des clubs.....	44
Figure 16: Coopération des clubs avec d'autres organismes.....	44
Figure 17: Qualité générale des infrastructures.....	47
Figure 18: Points positifs des installations sportives.....	47
Figure 19: Subsidés aux clubs.....	50
Figure 20: Partage du budget des clubs de la Ville de Luxembourg.....	52
Figure 21: Situation du club.....	53
Figure 22: Difficultés ces quatre dernières années.....	54
Figure 23: Moyens mis en œuvre pour accueillir un entraîneur qualifié.....	57
Figure 24: Progression du développement au long terme de l'athlète.....	62

INDEX DES ANNEXES

Annexe 1 : Liste 2015 des clubs de la Ville de Luxembourg

Annexe 2 : Questionnaire envoyé aux clubs de la Ville de Luxembourg

Annexe 3 : Synthèse des réponses des clubs au questionnaire

- 3.1 : Licenciés- Activités- Bénévoles
- 3.2 : Coopération- Infrastructures- Aides
- 3.3 : Budget- Difficultés- Perspectives

Table des matières

Remerciements	2
Lexique	4
Introduction	5
CHAPITRE I DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET SPORTIF DU LUXEMBOURG	6
1 Présentation du Luxembourg	6
1.1 Géographie	6
1.2 Démographie	7
1.3 Politique.....	9
1.3.1 Date de naissance du pays	9
1.3.2 Forme d'organisation politique	9
1.4 Economie et société	10
1.4.1 Position stratégique importante	10
1.4.2 Caractéristiques de l'économie luxembourgeoise	10
2 ORGANISATION DU SPORT AU LUXEMBOURG.....	12
2.1 Historique du sport au Luxembourg.....	12
2.1.1 Période 1848-1880	12
2.1.2 De 1880-1890 jusqu'à la veille de la deuxième guerre mondiale	13
2.1.3 De 1945 aux années 1970-1980	13
2.1.4 Loi du 26 mars 1976 et les décennies 80-90	13
2.1.5 Loi du 3 août 2005.....	14
2.2 Organigramme du sport au Luxembourg	15
2.2.1 Du côté privé	15
2.2.1.1 Le COSL	15
2.2.1.2 Les fédérations sportives.....	16
2.2.2 Du côté des pouvoirs publics.....	17
2.2.2.1 Le Ministère des Sports (MS) et le Ministre responsable	17
2.2.2.2 L'Ecole Nationale de l'éducation physique et des sports (ENEPS)	17
2.2.2.3 L'Institut national du sport (INS)	18
2.2.2.4 Le Conseil supérieur des sports.....	18
2.2.2.5 L'Agence luxembourgeoise antidopage (ALAD)	18

2.2.3	Infrastructures et manifestations sportives au Luxembourg	19
2.2.3.1	Les infrastructures	19
2.2.3.2	L'organisation de grandes manifestations sportives comme par exemple:	20
2.3	Organigramme du sport en France et commentaires généraux	21
2.3.1	Du côté privé	21
2.3.1.1	Le mouvement sportif	21
2.3.1.2	Les fédérations sportives.....	22
2.3.2	Du côté des pouvoirs publics.....	22
2.3.2.1	L'Etat.....	22
2.3.2.2	Les collectivités territoriales.....	23
2.4	Atouts et faiblesses du sport au Luxembourg	24
2.4.1	Utiliser les forces en interne pour profiter des opportunités de l'environnement	25
2.4.2	Utiliser au mieux les forces et les atouts du système pour se protéger des différentes menaces de l'environnement.....	25
2.4.3	Diminuer les faiblesses pour réduire la vulnérabilité du système face aux menaces extérieures.....	25
CHAPITRE II DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET SPORTIF DE LA VILLE DE LUXEMBOURG.....		27
1	PRESENTATION DE LA VILLE DE LUXEMBOURG	27
1.1	Géographie et histoire.....	27
1.2	Démographie.....	28
1.3	Economie et société	29
2	FONCTIONNEMENT DU SPORT DANS LA VILLE DE LUXEMBOURG	30
2.1	Programme « Sports pour tous »	30
2.1.1	Pour les jeunes de 12 à 16 ans	30
2.1.2	Pour les adultes dès 16 ans	30
2.1.3	Pour les aînés à partir de 55 ans	31
2.1.4	Programmes spéciaux	31
2.2	En été, programme dit Kinnekswiss	31
2.3	Evènements sportifs.....	31
2.4	Les infrastructures sportives de la Ville de Luxembourg.....	31
2.5	Budget 2015 prévu pour les sports à la Ville de Luxembourg.....	32
3	ANALYSE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES DE LA VILLE DE LUXEMBOURG	32
3.1	Elaboration d'un questionnaire d'enquête	32
3.1.1	Son origine.....	32
3.1.2	Sa raison d'être.....	33
3.1.3	Sa durée.....	33
3.1.4	La cible de l'enquête :	33
3.1.5	Les répondants :	33

3.1.6	Mode de communication :	33
3.2	Données du questionnaire	33
3.3	Résultats de l'enquête (annexe 3).....	35
3.3.1	Les tendances de la participation sportive des licenciés à la Ville de Luxembourg	35
3.3.2	Le bénévolat comme maître de l'organisation sportive.	41
3.3.3	Infrastructures et équipements en bon état.....	46
3.3.4	Un budget bien défini.....	48
3.3.5	L'affectation du budget des clubs.	52
3.3.6	La vision des dirigeants sur leur association	53
3.3.7	Les améliorations au fonctionnement des associations sportives de la Ville de Luxembourg vues par leurs dirigeants	55
3.3.8	La réaction des dirigeants des clubs à une proposition spécifique de la Ville	56
3.4	Etat des lieux des associations sportives de la Ville de Luxembourg.....	59
3.4.1	Facteurs matériels	59
3.4.1.1	Infrastructures	59
3.4.1.2	Finances	59
3.4.2	Facteurs humains	59
3.4.2.1	Sportifs.....	59
3.4.2.2	Bénévoles	60
3.4.2.3	Relations avec intervenants extérieurs	60
3.4.2.4	Perspectives d'amélioration vues par les responsables des clubs	60
3.5	Recommandations/orientations	60
3.5.1	Facteurs matériels	61
3.5.1.1	Infrastructures	61
3.5.1.2	Finances	61
3.5.1.3	Médiatisation	61
3.5.2	Facteurs humains	62
3.5.2.1	Jeunes	62
3.5.2.2	Adultes.....	63
	Conclusion.....	65

Bibliographie

Liste des tableaux

Liste des figures

Annexes



MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE MASTER



Diagnostic sportif de la Ville de Luxembourg, capitale d'un pays à PIB élevé.

JACQUEMART Nicoletta

UFR STAPS Université de Lorraine, Nancy

Septembre 2015

Diagnostic/ Organisation du sport/Luxembourg /Associations sportives

Ce travail a pour thème essentiel l'analyse des associations sportives de la Ville de Luxembourg sur base d'une enquête souhaitée par ses autorités politiques. Luxembourg est la capitale du pays du même nom figurant parmi les pays dotés d'un PIB élevé ce qui peut laisser supposer que le sport y a un statut privilégié.

Le travail repose sur deux parties ; la première s'attachant à décrire les particularités du pays pour en dégager les atouts et les faiblesses au niveau de son organisation sportive et ainsi intégrer les données de l'enquête réalisée dans son contexte global, d'autant que la capitale du pays est quasi la seule ville à être dotée d'un service des sports complet.

Dans la seconde, un état des lieux des clubs répondants a été dressé ce qui a permis de mettre l'accent sur des faits importants puis d'apporter quelques recommandations qui s'adressent non seulement à la Ville de Luxembourg mais aussi aux autres secteurs de l'organisation sportive, l'Etat et les clubs eux-mêmes.

Au terme du travail, nous avons dû constater que malgré les atouts matériels du pays, l'état de l'organisation sportive n'est pas pour autant sans défaut.

Diagnosis / Sports Organisation / Luxembourg / Sports Associations

This work was essential theme for the analysis of sports associations of the City of Luxembourg based on a survey desired by its political authorities. Luxembourg is the capital of the same name country and is among the countries with a high GDP which may suggest that sport has a privileged status.

The work is based on two parts; the first focusing on describing the peculiarities of the country to identify its strengths and weaknesses in their sports organization and thus incorporate the data from the survey carried out in its global context, especially the capital of the country is almost the only city to feature a full sports service.

In the second, an inventory of respondents clubs was compiled which allowed to focus on important facts and to make some recommendations addressed not only to the City of Luxembourg but also to other sectors the sports organization, the state and the clubs themselves.

After work, we have found that despite the physical assets of the country, the state of the sport organization does not mean flawless.